

Nouvelle capacité de traitement

ÉLUS INSATISFAITS

LIRE EN PAGE -3

L'ÉCHO de FRONTENAC

9,500 copies hebdomadaires
dans Mégantic-Compton



Mégantic-Compton
Vol. 60, no 3 - mardi 17 janvier 1989

40¢



YVES LAVIGNE CUISINIER BIEN "CUIT"!

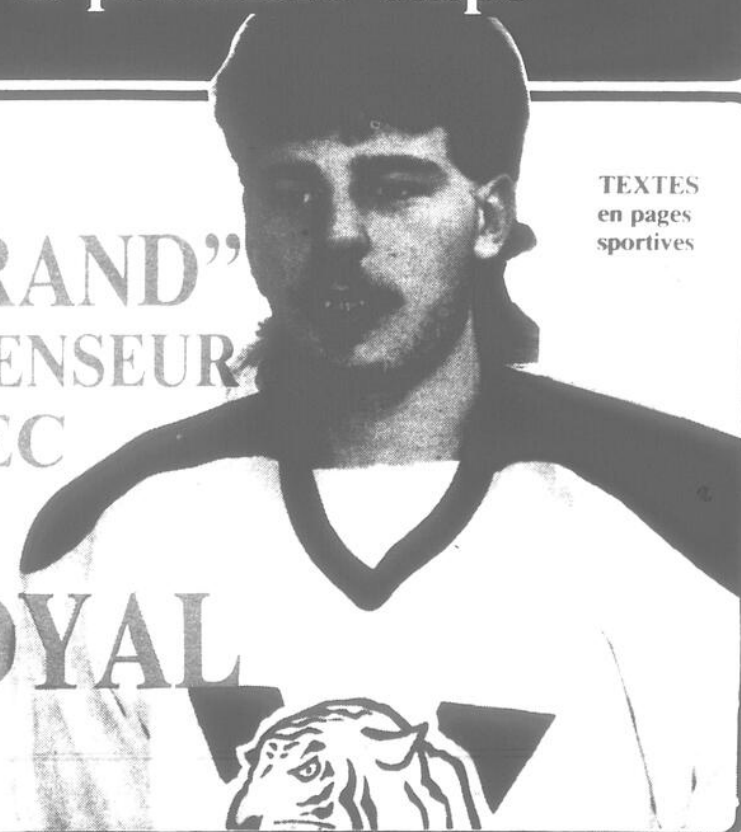


Les Rôtisseurs du Club Aramis se sont bien amusés à "cuisiner" Yves Lavigne. Dans l'ordre habituel: Gisèle Fournier, Jacques Boulanger, Yves Lavigne, Pierre Lemoine, Jean Cloutier et Pierre Comptois.

CIRCUIT MONZELAC CHOQUETTE remporte la première étape

UN
"GRAND"
DÉFENSEUR
AVEC
LE
ROYAL

TEXTES
en pages
sportives



LA VILLE VA
CONTRÔLER
LES CABANES
SUR LE LAC PAGE -2



Marché
Poirier

159, rue du Couvent
Lambton

486-2862

VENEZ FAIRE LA FÊTE AU
CARNAVAL
TI-CUBE

DE LAMBTON

DU 6 AU 12 FÉVRIER



Restaurant
O'Maryn

LICENCIÉ
PIZZA-STEAK-POULET
FRUITS DE MER
SALLE À MANGER
ST-ROMAIN 486-7179

BIENVENUE A TOUS!

Adeptes appelés à changer d'habitudes

Les démarches de l'association pour la protection du lac Mégantic qui, au printemps dernier, avait dénoncé la négligence de certains pêcheurs s'adonnant à la pêche blanche pendant la saison froide, n'auront pas été vaines puisque la Ville de Lac-Mégantic se prépare à adopter un règlement régissant cette pratique sur la surface glacée du lac, à la hauteur de la municipalité.

Yves Bellefleur

Deja un projet de règlement fort intéressant, juge L'APLM, a été soumis à l'Association de Chasse et Pêche de Lac-Mégantic ainsi qu'à l'Association pour la Protection du lac. Ce même projet devrait être adopté par les édiles à la séance régulière du conseil ce soir, lundi. La nouvelle réglementation qui amènera le pêcheur à changer ses habitudes, entrera en vigueur dès son adoption.

En légiférant de la sorte, la municipalité de Lac-Mégantic se prévaut de certains articles du projet de loi no 7 sur l'organisation territoriale municipale, projet de loi qui donne le pouvoir à la municipalité d'exercer juridiction à l'in-

terieur d'une zone de 1 km du rivage.

Permis

D'abord avec ce nouveau règlement, l'adepte de la pêche blanche ne pourra installer une "cabane à pêche" sans avoir au préalable obtenu du directeur du service de la police, un permis à cet effet. Précisons ici que ce permis sera gratuit. Le détenteur aura l'obligation de l'afficher à la vue, sur son abri.

À l'aide de ce permis, les agents du corps policier municipal, à qui reviendront la surveillance et l'application de la réglementation, pourront mieux localiser chacun des propriétaires de cabanes. Un système de quadrillage permettant de localiser en tout temps l'em-

placement d'un abri, sera instauré par la police municipale.

Éducation

Il va s'en dire que cette nouvelle réglementation va amener un changement certain au niveau des habitudes: "C'est une question d'éducation et de changement de mentalité", explique Jean Perreault. Le greffier municipal à l'Hôtel de ville a indiqué que cette nouvelle réglementation ne se voulait pas répressive.

"Nous espérons obtenir la collaboration des gens; un travail important sera effectué au niveau de l'information et de la sensibilisation afin de faire comprendre au gens la nécessité de changer certaines habitudes, comme de ver-

ser de l'antigel dans un trou afin d'éviter la formation de la glace. Il s'agit d'un geste très néfaste qui a ses répercussions sur la qualité de l'eau du lac qui, faut-il le rappeler, est notre source d'eau potable."

Toujours au chapitre de la sensibilisation, le corps policier municipal verra à ce que chacun des pêcheurs reçoive la nouvelle réglementation. Aussi, des chroniques à la radio et dans le journal local feront en sorte de mieux informer la population.

Aussi, à l'occasion, un policier enfourchera une motoneige qui lui permettra d'effectuer sa patrouille sur le lac.

Les règlements

D'abord, faut-il le rappeler, le ou les propriétaires d'une cabane devront obtenir du quartier général de la Sûreté Municipale, un permis qu'on lui remettra gratuitement. Par ailleurs, un abri devra être distancé



De nouvelles responsabilités incomberont désormais aux pêcheurs

d'un autre par une distance minimale de 20 mètres. Les pêcheurs devront se procurer des récipients ou sacs à vidanges pour y disposer leurs déchets, lesquels devront ensuite être déposés au moins à chaque semaine dans les poubelles que la Ville placera à l'entrée des sentiers conduisant au lac.

Incidentement, il sera formellement interdit de jeter sur la surface glacée ou dans le trou pratiqué dans la glace, des bouteilles,

canettes, bouchons, de la terre, de la cendre ou autres déchets.

De plus, il sera interdit d'installer un abri sur la surface du lac à moins de 150 mètres du tuyau de la prise d'eau de la municipalité, soit à la hauteur du numéro civique 3823, rue Baie-des-Sables.

Il sera également interdit de transporter, avoir en sa possession, ou d'utiliser sur la surface du lac, des produits pétroliers dans une

quantité dépassant les 20 litres. Bien sûr, il est aussi formellement interdit de verser dans les eaux du lac, des produits contaminants (antigel, huile etc.) pouvant affecter la qualité des eaux. Enfin, les abris non retirés à la date mentionnée dans l'avis que les propriétaires recevront, seront déplacés par les services municipaux et ce aux frais du propriétaire, en sus des poursuites prévues au règlement.

Ski alpin

21 000 \$ pour l'éclairage des pistes à Baie-des-Sables

Dans la poursuite des importants investissements réalisés en vue de rendre plus attrayant son centre de ski, la direction du club de ski alpin de Baie-des-Sables complètera en janvier, un projet d'éclairage de ses nouvelles pistes, de façon à permettre le ski en soirée, une pratique à laquelle s'adonne un nombre considérable de skieurs.

Yves Bellefleur

Deja, 10 sentinelles (400 w) ont été installées à même les installations de la nouvelle remontée mécanique dont la capacité est de 1200 skieurs à l'heure.

Au cours des prochains jours, une firme spécialisée complètera l'installation de trois sentinelles addition-

nelles et de sept puissants réflecteurs, dispersant chacun, 1000 watts de lumière.

Ce projet d'éclairage est rendu possible grâce à la participation de sept commanditaires qui ont chacun investi un montant de 1000 \$ sur trois ans pour de la publicité de prestige.

De son côté, l'administra-

tion municipale de Lac-Mégantic y est allée d'un prêt sans intérêt totalisant 15 000 \$ et remboursable en trois versements égaux sur trois ans. Ce "coup de pouce" de la Ville va permettre au club de ski alpin de rendre à terme son projet pour la fin de janvier.

Déjà la Ville a versé, en septembre dernier, un

octroi financier de 50 000 \$ pour le projet d'expansion du club de ski alpin. Réalisé au cours des derniers mois, ce projet a permis l'ajout de trois nouvelles pistes de calibres familial et intermédiaire de même qu'un nouveau télé-barre à deux sièges, pouvant accommoder 1200 skieurs à l'heure.

Avec ces récents ajouts, le centre de ski alpin a triplé sa capacité d'accueil, la portant à 1800 skieurs à l'heure.

Cours de natation offerts par la Ville

Poursuites des activités au même endroit

Les personnes qui dès cette semaine vont s'inscrire au cours de natation (session hiver/printemps) offerts par le Service des loisirs de la Ville, vont suivre ces cours à la petite piscine privée de la rue d'Orsennens, même si l'administration municipale avait promis de cesser, après la première session se terminant en décembre, les activités dans cette piscine qui se situe dans une zone résidentielle.

Si la ville ne tient pas sa promesse auprès des résidents d'Orsennens qui avaient demandé à la Ville de mettre fin à cette activité "illicite" dans leur quartier, c'est par mesure d'économie.

Le propriétaire de la pis-

cine privée, rue d'Orsennens, a déjà signifié à la Ville qu'il n'apprécierait pas que la Ville mette fin au contrat de location encore valide et qu'en conséquence, il présenterait une réclamation de 2400 \$, correspondant à des heures de location perdues.

Or, devant cette situation, le maire Jean-Guy Cloutier a proposé que la Ville honore son contrat, évitant ainsi de payer à deux endroits.

Seule, la conseillère Lisette M. Vachon s'est élevée contre la poursuite des cours de natation à la piscine privée de la rue d'Orsennens, prétextant que le conseil avait déjà promis d'annuler les cours à cet endroit après la session automne-hiver.

"Je pense que les résidents de la rue vont comprendre notre décision, disait le maire Cloutier. Pourquoi payer à deux endroits? Lorsqu'on aura honoré notre contrat, on pourra quitter cet endroit."

La période d'inscription à cette session hiver-printemps du Service des loisirs se tiendra cette semaine et les cours de natation débuteront le 30 janvier pour se terminer 10 semaines plus tard, soit le 8 avril.

Lors de la session automne-hiver, plus de 100 usagers profitaient de ces cours de natation, une participation qui, dans la tête de plusieurs justifie la construction d'une piscine publique à Lac-Mégantic.



Les catastrophes ont ébranlé le globe en 1988. Parmi elles on note: le séisme de l'Arménie qui a touché des centaines de milliers d'Arméniens, La famine au Soudan, Les ouragans en Amérique Latine dont "Gilbert" et "Joan" qui ont fait plus de 100 morts, Les ouragans des Philippines, Ruby, Tess et Skip qui ont fait plus de 600 morts, Les explosions, les incendies, les séries d'accidents d'avion, les télescopes de trains et bien d'autres qui ont fait des milliers de victimes.

Le musicien de jazz américain Cab Calloway, âgé de 81 ans, s'est effondré d'épuisement pendant l'entracte d'une représentation qu'il donnait à Tokyo le 21 décembre dernier. Pour la première fois de sa vie il a annulé ses autres engagements.

Le doyen de tous les chefs d'État contemporains, l'empereur Hirohito du Japon est décédé à l'âge de 87 ans. Il était le dernier survivant des grandes figures de la Seconde Guerre Mondiale. Il laisse deux garçons et trois filles.

Une Japonaise de 25 ans a mis au monde des sextuplés, cinq bébés ont survécu et sont du sexe masculin.

Une station de radio a annoncé que 17 survivants ont été dégagés des ruines d'une boutique de boulangerie de Spitak, ville balayée de la carte lors du séisme d'Arménie, soit 25 jours après le tremblement de terre.

Deux bateaux bondés de passagers, l'un au Brésil et l'autre au Guatemala ont fait naufrage et fait au moins 110 morts.

De nombreuses personnalités artistiques, politiques, d'affaires ou sportives sont disparues au Canada au cours de la dernière année: Jean Marchand, Lucien Cardin, Noël Ducharme, artiste américain, Jean Gascon, Alfred Pelland, Félix Leclerc, Yves Pratte, le père Bauer, fondateur de l'équipe nationale de hockey et plusieurs autres.

C'est un navire soviétique qui est devenu le premier océanique à franchir les limites du port de Montréal en 1989. Le capitaine Vladimir Pimouchkine a reçu la canne à pommeau d'or des mains du directeur général du port.

Les statistiques fiscales canadiennes dévoilées par le gouvernement fédéral font dresser les cheveux sur la tête. 6 000 personnes qui gagnent plus de 50 000\$ n'ont pas payé un sou d'impôt pour l'année 1986, année où le ministre des finances a instauré un système d'impôt minimum.

En 1988, Hydro-Québec a connu une année désastreuse avec trois pannes majeures qui ont plongé la province dans le noir, et qui a vu une augmentation de 30 p. cent du nombre de pannes.



Agrandissement de l'usine d'épuration

Lac-Mégantic veut une rencontre avec l'environnement

Insatisfaite de la position du Ministère de l'Environnement qui dans le cadre du projet d'agrandissement de l'usine d'épuration de la rue Wolfe, entend consentir le doublement de la capacité de traitement, l'administration municipale du maire Jean Guy Cloutier souhaite maintenant rencontrer les fonctionnaires de la direction générale de l'assainissement des eaux au Ministère de l'Environnement, afin de négocier une capacité de traitement encore plus grande pour satisfaire aux besoins présents et futurs.

Yves Bellefleur

À défaut d'obtenir gain de cause, l'administration municipale souhaite obtenir l'assurance des fonctionnaires et des représentants de la SQAÉ (Société québécoise d'assainissement des eaux) que celle-ci est consciente de sa position et qu'elle l'assurera jusqu'au bout.

À fond de train

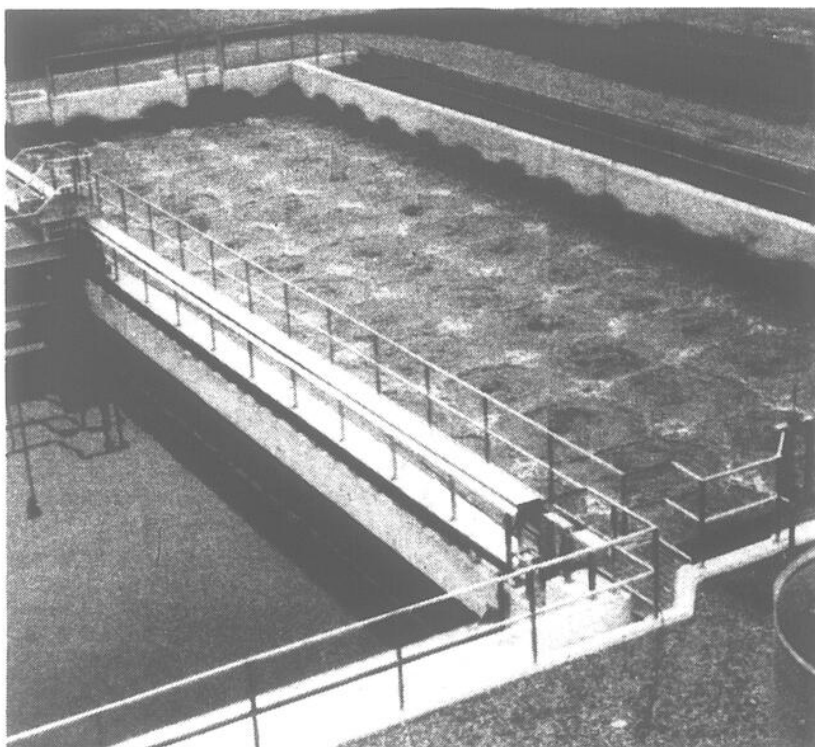
Actuellement, l'usine d'épuration de la rue Wolfe traite 1300 kg de charges polluantes par jour et atteint même des pointes de 1600 à 1800 kg/jour. Conséquences de cette surcharge, les équipements du complexe tournent à fond de train et il se produit une usure accélérée de la machinerie.

En fait, la capacité de traitement de l'usine de la rue Wolfe est de 600 kg/jour ce qui n'empêche pas qu'elle peut traiter sans trop de conséquences, des charges totalisant 100 kg/jour. Dépassé cette charge, il se produit une usure accélérée des machineries sans compter l'énergie électrique que dévorent ces mêmes machineries.

À ce chapitre, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis sa mise en opération en juillet 1985, alors qu'elle

fonctionnait déjà à pleine capacité, l'usine n'a pas cessé de recevoir des charges non prévues et de

commander des budgets additionnels pour son fonctionnement. En 1986, le seul fonctionnement du



Les travaux "d'agrandissement" à l'usine d'épuration devrait être entrepris à l'automne prochain. L'édifice ainsi que les bassins de traitement ne subiront aucun changement physique. Seuls les équipements seront changés afin d'augmenter la capacité de traitement.

complexe de traitement a nécessité un budget de 186, 173\$. L'enveloppe est passée à 236 307 \$ en 1987 et les prévisions des dépenses pour 1988 font état d'un montant de 221 740 \$, une somme qui pourrait très bien être défoncée.

Inquiétudes

Lorsque présenté par le directeur général Robert Charland aux élus municipaux lundi, le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de la SQAÉ a soulevé de vives inquiétudes quant à la nouvelle capacité de traitement qu'entend consentir la SQAÉ dans le projet d'agrandissement de station d'épuration méganticoise.

Avec ce protocole, la Société québécoise d'assainissement des eaux est prête à consentir une augmentation de près de 70 % de la capacité de traitement qui passerait de 600 à 1000 kg de charges polluantes par jour. Encore une fois, avec une capacité de 1000 kg/jour, le complexe de traitement pourrait, sans conséquences trop néfastes, traiter des charges totalisant 1600 kg/jour.

Mais, cette capacité de traitement accrue ne laisse guère de marge de manœuvre, advenant la venue d'une ou de plusieurs entreprises, argumente l'admi-

nistration municipale du maire Jean-Guy Cloutier. En clair, on ne veut pas répéter l'erreur de 1985 alors qu'au moment de mettre en opération l'usine d'épuration, celle-ci était déjà "dépassée" en raison de charges additionnelles non prévues (expansion d'une fromagerie et implantation d'une entreprise spécialisée dans l'abattage de poules).

"On est en train de faire la même erreur qui a déjà été faite dans le passé on va terminer l'agrandissement (de l'usine d'épuration) et déjà on aura pratiquement plus de marge de manœuvres advenant la venue de nouvelles entreprises", a déploré le conseiller Serge Jacques.

Il a ajouté: "Et ça va recommencer, si des entreprises s'implantent ou s'agrandissent, on va devoir à nouveau fonctionner à pleine capacité puis agrandir encore et il n'est pas dit que le gouvernement va toujours financer à 90 ou 95 %".

Sur ce, le directeur Robert Charland a répondu: "La SQAÉ est catégorique là-dessus; elle ne construit jamais en fonction du futur mais toujours pour les charges polluantes actuelles, c'est la consigne du Ministère, il semble que, d'après leur expérience, il est plus rentable d'agrandir en fonction de la capacité actuelle...des entreprises s'implantent, d'autres disparaissent, disent les fonctionnaires à Québec.

Charges polluantes

À l'heure actuelle, deux entreprises du domaine de l'agro-alimentaire à Lac-Mégantic produisent près de 60 % de toutes les

charges polluantes qui se retrouvent dans le réseau d'égouts sanitaires. À elles seules, les entreprises Fromages La Chaudière et Abattoir Coquelicot déversent dans ce dernier pour près de 900 kg/jour de charges polluantes, un volume qu'il faut ajouter aux 400 kg provenant du domestique et aux 170 autres produites par la firme Industries Manufacturières Mégantic qui n'est pas encore "branchée" au réseau, en raison de l'actuelle surcharge à l'usine d'épuration.

Les eaux usées de la compagnie sont chargées de matières polluantes provenant notamment des toilettes publiques et des bassins acides utilisés pour le trempage du bois.

Bien qu'elle ait la collaboration des industries "polluantes" dans la réduction des charges émanant de chacune d'elles, l'administration municipale n'avait pas écarté, jusqu'à tout récemment, la possibilité d'imposer une taxe spéciale aux industries polluantes.

Cette possibilité est maintenant écartée pour le moment. On s'en remet à la bonne volonté des industriels. Déjà, la fromagerie a investi dans la réalisation d'une phase de pré-traitement qui a permis de réduire 320 Kg, le total des charges polluantes par jour.

Quant à la firme spécialisée dans l'abattage de poules, elle doit s'engager elle aussi dans la réalisation d'installations pour un pré-traitement qui permettra de réduire, d'ici juin 1990, de 600 à 330 kg/jour son volume des rejets polluants.

Coûts des travaux: entre 800 000\$ et 1 M\$

(YB) Selon le protocole d'entente à intervenir entre la Société québécoise d'assainissement des eaux, la Ville de Lac-Mégantic et la municipalité de Nantes (secteur Laval Nord) utilisatrice du complexe de traitement des eaux usées, les travaux d'agrandissement de l'usine d'épuration nécessiteront des investissements de l'ordre de 800 000 à 1 million \$, financés à un peu plus de 90 pour cent par Québec.

Quant aux travaux qui consistent essentiellement à des remplacements d'équipements ils devraient commencer à l'été ou à l'automne prochain, une fois les ententes conclues et les technicités remplies.

Aux dires du directeur général Robert Charland agit à titre de négociateur dans ce projet d'agrandissement, les travaux "d'agrandissement" seront à peine visible de l'extérieur: pas ou peu d'agrandissement du bâtiment, pas d'expansion des bassins de traitement, seulement quelques ajouts et transforma-

tions intérieures permettant le remplacement des équipements actuels par d'autres assurant un traitement encore plus grand des charges polluantes.

La capacité de traitement, rappelons le, sera doublée à l'usine de la rue Wolfe.

Quant au partage des coûts, il est encore trop tôt pour le cerner avec exactitude. On sait toutefois que la participation de Québec devrait être dans une proportion légèrement supérieure à 90 %. Advenant un coût de construction de 1 million \$, Lac-Mégantic

devrait normalement défrayer entre 80 000 et 100 000 \$. Ce montant, quel qu'il soit, viendra grossir le service de la dette des contribuables méganticois qui vont défrayer, en 1989, la somme de 110 339 \$ au seul chapitre du remboursement du service de la dette.

La construction du complexe de traitement et du réseau d'interception a nécessité des investissements de l'ordre de 5,6 millions \$ en 1984 et en 1985. Depuis, quelques ajouts ont été nécessaires, la valeur de la construction se situe maintenant à 6,1 millions \$ auxquels il faudra ajouter le coût des prochains travaux d'agrandissement.

Rappelons en terminant qu'avec le remboursement du service de la dette, les frais de fonctionnement de l'usine d'épuration en 1989 vont commander des dé-

boursés de l'ordre de 375 000 \$, une somme qui représente pratiquement 8 % du budget global de la municipalité.

Mieux encore ce montant représente l'équivalent de 30 cents sur le taux de la taxe foncière qui elle se chiffre à 1,65 \$ du 100 \$ imposable.

Logiciel

Dans un tout autre ordre d'idée, La Ville de Lac-Mégantic et son responsable de l'usine d'épuration s'apprentent à procéder à l'acquisition d'un logiciel qui permettra de mettre sur informatique, différentes données permettant d'assurer un contrôle préventif de l'entretien des différentes machineries. Le nouvel équipement nécessitera des déboursés de près de 4 500 \$.

Trafiquant référé au Procureur de la Couronne

Le cas d'un adolescent de 17 ans arrêté en possession de 7 sachets de 0.25 grammes de cocaïne, le 6 janvier dernier dans une ruelle du centre-ville, a été référé au procureur de la Couronne (Tribunal de la Jeunesse) qui rendra une décision en rapport avec les accusations à être portées contre le jeune individu.

L'individu en question avait déjà été arrêté en 1985 en possession d'une faible quantité de stupéfiants. Son cas avait été référé au directeur de la protection de la jeunesse.

Étant donné qu'il y a récidive et possession plus importante, on a décidé de transférer son cas au Tribunal de la Jeunesse.

Intervention à la hausse

Lors d'un entretien avec l'agent Yves Roussel, responsable du poste de Lac-

Mégantic de la GRC, ce dernier a fait savoir que les interventions des policiers fédéraux ont triplé en 1988. Un meilleur contact avec le milieu et les ressources en place (3 policiers) ont fait en sorte de tripler le nombre d'interventions.

Le jeune homme qui n'est pas à sa première arrestation a été intercepté par des agents de la GRC, alors qu'il était en compagnie de cinq autres personnes. Les policiers ont relâché

les cinq personnes mais ont confié le cas du mineur entre les mains du procureur de la couronne.

"La situation du trafic des stupéfiants n'est pas pire qu'ailleurs", souligne l'agent Roussel, "d'ailleurs on se compare avantageusement avec d'autres régions." Toutefois, ce nombre accru d'intervention s'expliquerait en partie au fait que le bureau local a priorisé son intervention au niveau de l'enquête sur les trafics.

L'agent responsable du poste de Lac-Mégantic a aussi tenu à souligner l'intéressante collaboration entre les divers corps policiers de la place.

BILLET

de la semaine

Le bureau du tourisme sans "Malamut"

Amputé de son droit de regard sur le cheminement du dossier "Malamut", démuné de toute responsabilité sur l'opération du kiosque d'informations touristiques et forcé de revoir ses sources de financement, le Bureau du Tourisme de la région de Mégantic se retrouve dans une position inconfortable à la veille de la tenue de son assemblée générale annuelle.

L'organisme, créé en 1985 par la volonté de la Chambre de Commerce régionale de confier à une entité indépendante toutes questions relatives à la promotion et au développement de l'industrie touristique en région, a vécu certains tiraillements autour du dossier "Malamut", ces derniers mois, au point que le président Pierre Bédard s'est vu amener à céder ses responsabilités à un nouveau comité ad hoc, chapeauté par la Chambre de Commerce.

Dans une région qui se veut à vocation touristique, la présence d'un Bureau du Tourisme ou d'une quelconque association touristique s'impose par elle-même. Encore faut-il que cet organisme jouisse du contrôle de tous les éléments constituant l'industrie touristique en tant que telle, en passant par l'accueil, l'information, la promotion, le soutien aux dossiers des promoteurs privés, un pouvoir de pression sur les intervenants politiques, etc.

La région de Mégantic connaît une situation plus ambiguë. L'accueil et l'information touristiques relèvent de la Chambre de Commerce à l'intérieur d'un bâtiment moderne construit par la Chambre de commerce

à l'entrée nord de la ville; les campagnes publicitaires des dernières années ont été conçues et supervisées par le Bureau du Tourisme, grâce à des argents recueillis auprès de la Chambre de Commerce, de la Ville de Lac-Mégantic et de la M.R.C. du Granit, et même un dossier majeur, comme celui de Malamut, va quitter les filières du Bureau du Tourisme pour on ne sait trop quel local, sous prétexte que le concepteur du projet, Pierre Bédard, et le promoteur Jean-Louis Cher son en désaccord sur l'orientation de la phase finale.

Depuis que le dossier est en marche, c'est le Bureau du Tourisme (et surtout Pierre Bédard, avouons-le) qui a servi de cautionnement aux grandes campagnes de levée de fonds qui auront ainsi permis de ramasser 1 \$ million en 1987 et 1988.

Il est légitime, de la part d'une région, de réclamer des comptes et de s'interroger sur l'importance des sommes déjà investies dans les études, sur l'implication financière personnelle du promoteur ou même d'obtenir l'assurance que la région conserve un mot à dire dans ce projet d'une ampleur telle qu'on n'aurait même pas pu l'imaginer il y un an, lors de la grande campagne du 1 \$ million.

Les intervenants devaient bien s'attendre à des réactions du public après l'annonce faite que le Bureau du Tourisme était "déchargé" du dossier Malamut. En coulisses, on se doute bien que Pierre Bédard n'avait plus grand choix. Les pressions se faisaient fortes au sein même de son équipe... et à de plus hauts niveaux disent les rumeurs.

On connaît Pierre Bédard comme un fonceur, un homme qui n'a rien ménagé de son temps, de ses énergies et de son argent pour concevoir et soutenir des initiatives d'envergure. Dans le dossier "Gosford/Malamut", difficile pour un homme d'être plus impliqué que lui!

Sa décision de demander un renouvellement de mandat à la présidence du Bureau du Tourisme nous apparaît sage. Espérons que, demain soir, on saura l'entourer d'une équipe toute aussi déterminée à rendre à terme les mandats qui lui seront confiés en assemblée générale.

Rémi Tremblay

L'ÉCHO
de FRONTENAC

UNE
ANNONCE
DANS
L'ÉCHO
C'EST
PAYANT!

583-1630



Les Isolations Grenier enr.

913, rue Colette, ST-LUDGER

Polyuréthane
Laine minérale soufflée
Recommandons les produits "RED TOP" ESTI-MATION GRATUITE

Frais virés acceptés
(819) 548-5397

OPINIONS

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres signées que nous recevons traitées de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du journal et de ses éditeurs. L'Écho ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues de même, il pourra couper certains passages de ces lettres s'il les juge répétitives ou tendancieuses.

Pas de quoi être fiers!

À la rédaction de
l'Écho de Frontenac
5040 boul. des Vétérans
Lac-Mégantic

M. le directeur de l'information,

Il y a deux articles dans votre journal de mardi, le 3 janvier qui m'ont déçu. Ils semblent glorifier une sorte de chasse qui est irrespectueuse de la nature et une attitude qui met nos ressources en danger. Le premier parle de la chasse aux trophées et l'autre montre la prise d'un ourson de l'année.

Le but de cette lettre n'est pas de m'attaquer aux personnages qui ont paru dans vos articles mais de partager mon point de vue. Quand j'étais petit, la pensée courante était que les lions et les ours mangent le monde donc il faut tuer les lions et les ours. Je le croyais aussi, mais j'avais quatre ans.



On se prépare durant des années à devenir homme de métier, d'affaires ou professionnel etc., pourtant quelques mois, quelques semaines, quand ce n'est pas quelques jours, suffisent trop souvent à la préparation de sa vie conjugale.

Trop souvent aussi, est éphémère le bonheur qu'elle apporte.

Le vieil an n'est plus, mais le bon est le mauvais qu'il a semé, va pousser au cours de l'an neuf.

Énergie électrique, énergie nucléaire et toutes les énergies ne pourront atteindre le degré de perfection que possède l'énergie naturelle distribuée par l'astre soleil.

Au fur et à mesure que passent les années et que se succèdent dans le monde les événements que nous connaissons, ne sommes-nous pas de plus en plus fiers de nos origines Canadiennes-françaises?

Il y a dans cette affection que nous éprouvons pour nos arpents de neige, assez de chaleur pour nous faire oublier le degré de leur froide température.

De ces tempêtes du bon vieux temps, le Grand Maître en a toute une réserve là-Haut et il peut nous en servir en aucun temps moderne.

SI VOUS DÉCÉDIEZ,
VOS PROCHES SAURAIENT-ILS QUE FAIRE ?



APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC
ET DEMANDEZ LE DOCUMENT
"QUE FAIRE EN CAS DE DÉCÈS"
C'EST GRATUIT!
569-9311

(POUR UN APPEL SANS FRAIS :
FAITES LE "O" ET DEMANDEZ LE
"ZÉNITH COMMUNICATION-QUÉBEC")

Bob Eichenberger
La Patrie

L'ÉCHO
de FRONTENAC

JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL fondé en 1929 publié le mardi matin, dès lundi midi dans les kiosques

Rédaction-Administration
5040, Boul. des Vétérans
Lac-Mégantic
G6B 2G5 - Tél.: (819) 583-1630
FAX: (819) 583-1124

MEMBRE:
des HEBDOS A-1
des HEBDOS du CANADA
et de l'AUDIT BUREAU
OF CIRCULATION

ABONNEMENT

CANADA
1 an: 19,00\$
2 ans: 34,00\$
ÉTATS-UNIS
1 an: 47,00\$

Courrier de 2e classe
Enregistrement no 1148

Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale

Présidente
Mme L.-Philippe Poulin

Directeur général
Gaétan Poulin

Directeur de la publication
Rémi Tremblay

Journaliste
Yves Bellefleur

Conseillers-publicitaires
Michel Pilote
Rémi Tremblay
Gaétan Poulin

Secrétariat:
Administration
Publicité-Abonnement
Lorraine Poulin
Lise Paradis
Violette Savard
Suzanne Poulin
Danielle Poulin
Lucie Durand

PHOTOCOPIATION
ET MONTAGE:
Multi-Concept
Ronald Martel inc.
Sherbrooke

IMPRESSION:
Communications
des Cantons Inc.
Sherbrooke

Yves Lavigne Bien cuit

Le Club Aramis, avec l'étroite collaboration de l'Association du Hockey Mineur Lac-Mégantic, tenait, mercredi, le premier d'une série de "Bien cuits" à la manière du Club Sandwich.

Personnalité bien connue dans le milieu sportif méganticois pour sa grande implication au près du hockey mineur et au niveau du Junior AA, Yves Lavigne a été le premier à goûter à ce type de "Bien cuit". Pourtant cuisinier de métier, Lavigne s'est fait royalement "cuisiner"!



Les Rôtisseurs se sont amusés à "cuisiner" Yves Lavigne. On l'a notamment taquiné à propos de ses cheveux raides! Dans l'ordre, Gisèle Fournier Jacques Boulanger, Yves Lavigne, Pierre Lemoine, Jean Cloutier et Pierre Comtois.

Yves Bellefle

Ils étaient une cinquantaine, mercredi, à voir défrayé 5\$ le billet pour assister au travail des quatre rôtisseurs, des proches "amis" de la victime, soit Jacques Boulanger, Pierre Comtois, Pierre Lemoine et Gisèle Fournier, la surprise de la soirée.

Et pour une surprise, c'en fut toute une. La victime de ce Bien cuit connaissait depuis quelques jours le nom de ses amis rôtisseurs toutefois, jusqu'à la dernière minute, on l'avait induit en erreur puis que c'est non pas Germain Fournier qui a travaillé à le rôtir mais bien l'épouse de ce dernier, Gisèle Fournier.

Le type de Bien cuit qu'on a présenté mercredi est comparable à ceux du club Sandwich mais à la différence que la victime n'a pas l'opportunité de connaître à

l'avance les interventions de ses rôtisseurs.

Or, en l'induisant en erreur sur le quatrième et dernier rôtisseur, Yves Lavigne a complètement été dérouteré lors de son droit de réplique qu'il avait préparé en fonction de Germain Fournier. Qu'à cela ne tienne, notre cuisinier "cuisiné" n'a pu s'empêcher de se satisfaire et de tirer la barbe à son ami Fournier.

LES INTERVENTIONS

À plusieurs reprises, lors des interventions des rôtisseurs, on a fait mention du caractère particulier de la victime: il est "bougonneur", a-t-on pu apprendre.

Même situation pour les mouchoirs: "Ça ne lui coûte pas cher, c'est lui qui enlève régulièrement le rouleau de papier de toilette de la chambre numéro 4", a dit le même rôtisseur, à la

grande satisfaction d'un concierge de l'aréna qui assistait au Bien cuit.

DES OUBLIS...

Enfin, ses rôtisseurs n'ont pas manqué de rendre publics certains oublis importants de Yves qui ont bien fait rire l'assistance.

À l'issue d'une partie de hockey que disputait le Royal Junior à l'extérieur, on a raconté qu'Yves Lavigne a complètement oublié de ramener son épouse (Suzanne) qui l'avait accompagné pour cette joute à l'extérieur.

Ce n'est qu'après être revenu à Lac-Mégantic et après avoir pris une bière avec les joueurs, qu'il a soudainement pensé à sa femme. Heureusement, un autre membre de l'organisation avait pris soin de la ramener chez elle.

En parlant du Chow-

chow (le chien) de Yves Lavigne, les rôtisseurs ont dit qu'il avait un air bête: "Est-ce que Yves a cet air depuis qu'il a son chien ou bien, est-ce que son chien a pris cet air de son propriétaire?!" a questionné un ami rôtisseur.

On a même pu apprendre qu'Yves Lavigne était, à l'occasion, surnommé "Herbert Smiley", traduction anglaise de "air bête, souriant". Souriant, comme quoi il lui arrive d'esquisser un sourire.

Les Rôtisseurs ont également rendu publics plusieurs aspects intéressants de la vie de Lavigne dans les coulisses de l'aréna.

"Un gars qui passe de grandes soirées et des journées complètes à l'aréna, ça doit lui coûter cher en frais de restauration: "Et bien non", a dit un cuiseur, "il est toujours à quémander des repas ou à piquer dans l'assiette des autres".

Ce n'est pas tout... il a déjà oublié les billets pour assister à Sherbrooke, à un spectacle de Ginette Reno.

À plusieurs reprises lors de la soirée, Yves Lavigne OUBLIÉ, volontairement ou pas, certains fait rapportés par ses "amis" Rôtisseurs.

Et, tout porte à croire qu'il va maintenant s'efforcer de les oublier... ses "amis"!!!

Tracé des Cantons-Maine

Une consultation qui aura mené à rien?

Après plusieurs mois de consultations, un long processus qui aura finalement mené à la présentation du tracé définitif à la mi-décembre, voilà maintenant qu'Hydro-Québec pourrait ne jamais faire entreprendre la réalisation de "l'autoroute électrique" une ligne électrique à haute tension devant lier le poste des Cantons à l'État du Maine, en passant par Chartierville et Notre-Dame des Bois et aboutir à un point de jonction situé à proximité du Mont Gosford.

La mise en service de ce projet évalué à 276 millions \$ pourrait ne jamais se faire à la suite du refus de la Commission des services publics de l'État du Maine, de donner son aval au contrat signé en juillet dernier entre la Central Maine Power Company et Hydro Québec, contrat prévoyant des revenus bruts de 15 milliards \$ pour la société d'État sur une période de 29 ans.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, les membres de cette Commission - du moins une majorité d'entre eux - n'ont pas été convain-

cus que l'offre de la société d'État représentait une bonne affaire pour faire face à la demande grandissante en électricité de la part des abonnés de la Central Maine Power Company. Il y aurait également une grande opposition provenant du monde environne-

mentaliste. Dans le Maine, on voit d'un mauvais oeil le passage de cette ligne électrique à haute tension qui aurait pour effet de dégrader l'environnement.

Le contrat entre Central Maine Power Co. et Hydro-Québec avait été signé conditionnellement à l'approbation du projet par la Commission des services publics de l'État du Maine. L'acheminement de l'électricité vendue par Hydro-Québec au Maine aurait nécessité la construction d'une ligne de transmission de 225 kilomètres.

Les deux commissaires qui se sont opposés au projet, Cheryl Harrington et David Moskovitz, considèrent que la Central Maine Power n'a pas exploré adéquatement les autres façons de s'approvisionner en électricité, comme l'achat chez de petits producteurs.

Le président de la Commission des services publics, Kenneth Gordon, a été le seul à considérer que le contrat assurait un approvisionnement en électricité à bon coût.

Dans un communiqué, Central Maine Power Co. s'est dit déçu du vote.

Quelques choix s'offrent encore à la compagnie américaine, dont la possibilité d'en appeler de cette décision devant les hautes instances politiques.

De son côté, le premier ministre Robert Bourassa, rapportait la presse canadienne en début de semaine dernière, reste confiant de voir se réaliser le projet de vente de 300 mégawatts.

M. Bourassa compte sur l'intervention des autorités gouvernementales du Maine ou à défaut, sur une modification du trajet que doit emprunter la ligne de transmission de l'électricité.

COMMUNIQUÉS...

"Coeurs Vaillants"

Le comité de bénévoles "Les Coeurs vaillants" tiendra son assemblée mensuelle le mardi 17 janvier, à compter de 19h30 au sous-sol de l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic. Rappelons que les assemblées mensuelles sont toujours présentées le 3^e mardi de chaque mois.

Les personnes intéressées à joindre nos rangs peuvent le faire en se présentant à cette rencontre du 17 janvier ou bien en contactant une ou l'autre des personnes suivantes: Mmes Ange Aimée Longchamp (583-1594), Denise B. Gendron, (583-1089) ou bien encore, Bernadette L. Blais (583-2681).

59 392

...CANADIENNES S'AMUSENT À ÊTRE EN FORME GRÂCE À LA RINGUETTE

Pour tout le monde... pour la vie!

PARTICIPACTION



Yves Lavigne a reçu une plaque attestant son intronisation au Temple des Bien cuits Aramis. Il est ici entouré de Réal Blais, de la Brasserie Labatt; Yvan Bédard, président Aramis ainsi que Yves Louis-Seize, président du Hockey Mineur.

L'ÉCHO
de FRONTENAC

UNE
ANNONCE
DANS
L'ÉCHO
C'EST
PAYANT!

583-1630

ATTENTION FERMETURE
du Marché aux puces

S.R. LANDRY
4000 WOLFE Lac-Mégantic

Tout doit être vendu
faites
votre offre

Tél: 583-5916

Association pour la protection du lac Mégantic

Échos de l'assemblée générale annuelle

(MG) L'APLM tenait avant la période des fêtes, son assemblée générale annuelle.

On a pu constater que 367 membres en règle faisaient partie de l'association pour l'année 1988.

Le conseil d'administration a surtout porté son activité au cours de l'année 1988, sur la gestion du barrage et du niveau du lac. Devant l'obstination des fonctionnaires, du ministère de l'environnement du Québec, section ressources hydriques, le dossier a été porté au mois d'août au niveau politique, le tout ayant été remis entre les mains de madame la députée Madeleine Bélanger. À ce jour le dossier, est toujours bloqué à un niveau inconnu. Quelqu'un au MEQ ne veut pas agir en dépit de la volonté unanime des intervenants du milieu. Rappelons qu'il s'agit dans un premier temps, de faire l'essai pour une période de un an, de l'abaissement du niveau moyen du lac de 30 cm durant la période estivale afin d'éviter, par l'érosion des rives (qui entre parenthèse appar-

tiennent aux riverains) la pollution des eaux du lac. Il est aberrant qu'il faille mobiliser tout un cabinet de ministres pour un essai si peu compliqué.

On mentionne que des poursuites légales sont en attente... Un compte-rendu des corrections aux installations septiques autour du lac, a démontré que, dans la municipalité de Frontenac sur le chemin de Woburn, le regroupement entrepris, malgré de nombreuses difficultés et retards suit son cours et sera finalisé au cours de la nouvelle année.

On mentionne que cette municipalité est la première en Estrie à imposer une taxe à l'environnement de 5 cents du 100 \$ d'évaluation, somme destinée à promouvoir certains projets environnementaux.

Dans la municipalité de Piopolis, 47 installations septiques non conformes ont été corrigées durant l'année. Quant à la prolifération des déchets visibles (et invisibles) laissés sur la glace (et sous la glace) par les pêcheurs de pêche blanche, les autorités de

la ville de Lac-Mégantic se préparent à prendre les moyens même correctifs pour protéger sa source d'approvisionnement en eau potable de même que le lac en général "mon lac je le bois" le civisme des pêcheurs devrait avoir bien meilleur goût".

Dans la municipalité de Woburn, on mentionne qu'un travail de correction des installations septiques les plus critiques aurait été amorcé. Dans cette même municipalité, on déplore que l'épandage de lisier de porc toujours au même endroit et, au surplus, sur un terrain classé inondable, se répète bi-annuellement d'une façon très excessive.

De la municipalité de Marston, c'est le calme plat... à la prochaine.

L'association réitère sa demande pour l'ajout d'un second inspecteur à l'environnement pour la région ainsi qu'une réceptionniste au bureau local afin de donner toute l'importance qu'il se doit pour un ministère qui prend un envergure prioritaire.

Une résolution a été prise dans le but de demander que le bureau d'audience publique en environnement (BAPE) se prononce sur l'impact possible du projet Malamut sur le Lac-Mégantic par l'intermédiaire de la rivière Arnold, un des principaux affluents du lac Mégantic.

Le conseil d'administration de l'APLM a tenu 8 réunions au cours de l'année 1988. À l'élection des directeurs pour 1989, les membres suivants ont été appelés à siéger au CA pour le

monde de la ville de Lac-Mégantic: Jean Perreault et Roger Garant. Pour le monde de la ville de Frontenac: Camilien Filion et Pierre Philippon. Pour le monde de la ville de Marston: Michel Aubut et Fernand Fontaine. Pour le monde de Piopolis: Charlotte Thivièrge et Jean-Luc Grenier. Pour le monde de Woburn: J.-B. Ville-neuve (à combler).

Cinq directeurs additionnels: Jean-Marie Blais, André Veilleux, Marcel Garon, Judith Grégoire et Paul-André Latulippe.



Actualité policière

Ou bien les automobilistes ne sont pas toujours vigilants et prudents, ou bien la chaussée était extrêmement glissante au cours des derniers jours, ou peut-être bien un mélange des deux. Quoiqu'il en soit, la Sûreté Municipale rapporte une dizaine d'accidents mineurs sans blessés sur son territoire. L'un de ceux-là est survenu lundi dernier dans le stationnement de la polyvalente Montignac et a impliqué trois véhicules.

Les pompiers de la brigade intermunicipale contre les incendies se sont rendus lundi sur les lieux d'une résidence sise en bordure du rang 4 de Frontenac, pour y maîtriser un feu de cheminée. Heureusement, l'incident n'a pas fait de dégâts. Lors de cette sortie, les pompiers ont été forcés d'utiliser un camion-pompe dont les pneus étaient enchaînés.

"En hiver, explique Jean Girard de la S.M., nous maintenons constamment un camion pompe avec des chaînes aux roues; on l'utilise pour nos sorties quand les chemins sont glacés."

LA QUÉBÉCOISE

SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS

ASSURANCE-VIE - RÉÉR

10, rue Ste-Anne,
coin Notre-Dame
Thetford Mines
Tél.: 335-5435



Alain Gosselin
Rés.: 427-3270

VOISIN DU DÉPANNEUR MARIE-ANNE ET DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

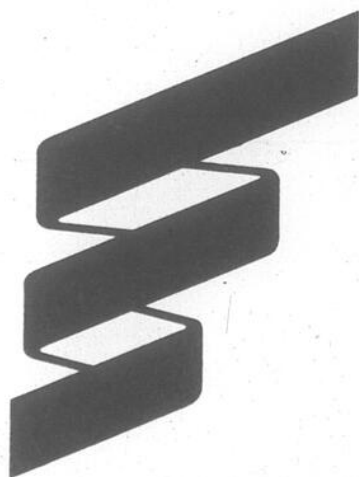
À VENDRE COMMERCE VÊTEMENTS MODES

CENTRE-VILLE LAC-MÉGANTIC

- APPROVISIONNEMENT FACILE
- EXCELLENTE OPPORTUNITÉ
- CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES



INFORMATION: 583-5381



LA FINANCIÈRE

- Services financiers
- Services immobiliers

CE SYMBOLE PARLE D'AVENIR

Ce symbole est l'étendard d'une nouvelle force économique au Québec née de la fusion de la Société d'entraide économique et des Caisses d'établissement, partenaires avec les Coopérants, pour former La Financière, Entraide Coopérants Inc.

Il est à l'image de cette nouvelle institution qui combine expertise et dynamisme, les fondements d'un avenir prometteur, à la grandeur du Québec.

BÉLANGER HÉBERT

Transfert d'actifs - Taxe de vente provinciale (2^e partie)

La semaine dernière nous avons discuté de l'implication de la taxe de vente provinciale suite au transfert d'actifs d'un particulier, d'une société ou d'une coopérative à une nouvelle corporation formée pour continuer l'entreprise initiale du particulier, de la société ou de la coopérative. Selon certaines conditions, une exemption de la taxe de vente provinciale peut être obtenue lors de ce type de transfert.

Aujourd'hui, nous abordons un autre type de transfert.

Transferts d'actifs entre corporations liées:

Le transfert d'actifs entre corporations liées est actuellement assujéti à la loi concernant l'impôt sur la vente en détail. Comme dans le cas de la semaine dernière, la corporation qui acquiert les biens mobiliers d'une autre corporation à

laquelle elle est liée peut, sujet à certaines conditions, obtenir un remboursement de la taxe payée lors de cet achat.

Le remboursement peut être obtenu si:

La corporation, qui acquiert la propriété d'un bien mobilier d'une autre corporation, est liée à l'autre corporation au moment de l'achat.

Il faut prendre garde au terme "liée"; ici, et comme dans le cas de la semaine dernière, on ne fait pas référence à la Loi de l'impôt sur le revenu mais bien à la Loi de l'impôt sur la vente au détail.

Une corporation est liée à une autre corporation:

1. Lorsqu'elle est une filiale de l'autre corporation, directement ou par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales;

2. lorsque l'autre corpora-

tion est sa filiale, directement ou par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales;

3. lorsque les deux corporations sont des filiales d'une même corporation directement ou par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs filiales.

Aux fins de la TVP, une filiale désigne:

Une corporation dont 95% ou plus des actions émises de son capital-actions, incluant plus de 50% des actions votantes, appartiennent à une autre corporation.

Le montant du remboursement en cause ne doit pas excéder le montant de la taxe de vente que le vendeur a payé lors de l'achat de ce bien.

Cependant, au lieu de payer la taxe et de demander le remboursement spécifique, il est possible d'obtenir la permission du ministère du Revenu de payer la différence.

Toutefois, de l'avis du Ministère, une corporation qui omet de payer la taxe au moment de l'achat d'actifs sans avoir l'autorisation du Ministère pourra être cotisée sans possibilité de remboursement.

Guylaine Dallaire, c.a.
Service de fiscalité
Bélangier Hébert

Les courtiers et le décloisement: Québec va de l'avant

"Les courtiers d'assurances et les autres intermédiaires de marché vont à leur tour pouvoir bénéficier du décloisonnement et offrir au consommateur une gamme élargie de produits et de services dans un marché où la concurrence est sans cesse plus vive" a déclaré aujourd'hui le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, monsieur Pierre Fortier, en rendant public l'énoncé de politique du gouvernement du Québec concernant les intermédiaires de marché dans le secteur financier. La réforme annoncée touche principalement la mise en place de cabinets multidisciplinaires, la planification financière, l'indépendance des courtiers d'assurances et l'instauration d'organismes d'autoréglementation.

Les produits et les services

La politique annoncée permettra à un intermédiaire de cumuler plusieurs permis à la condition qu'il satisfasse aux exigences de formation et de compétence. Elle permettra surtout la mise en place de cabinets multidisciplinaires

au sein desquels pourront oeuvrer plusieurs intermédiaires, c'est-à-dire des courtiers d'assurances, des agents d'assurances de personnes, des planificateurs financiers, etc. Les intermédiaires pourront percevoir des dépôts et consentir des prêts hypothécaires pour le compte d'institutions financières et le partage de commissions sera permis. Les consommateurs auront ainsi accès, principalement en régions éloignées, à une gamme complète de services, de conseils et de produits financiers qui est actuellement l'apanage des grands centres.

La planification financière

La politique annoncée par monsieur Fortier régit l'utilisation du titre de planificateur financier, une appellation qui donne parfois lieu à des utilisations abusives. Ce titre sera réservé aux individus agréés par le futur Institut québécois de la planification financière qui en établira les normes de formation. La déontologie d'une personne agissant à titre de

planificateur financier sera régie selon le cas par le Conseil des assurances de personnes ou le Conseil des assurances de dommages, l'Association des courtiers, la Commission des valeurs mobilières du Québec, ou l'ordre professionnel duquel elle relève. Pour les individus non déjà régis par un organisme de réglementation, c'est l'inspecteur général des institu-

tions financières qui agira comme régulateur.

En annonçant cette politique, le ministre a souligné que la législation pertinente sera déposée à l'Assemblée nationale au printemps prochain. "Les consommateurs, les intermédiaires et les institutions financières auront ainsi leur nouvel encadrement en 1989" a conclu monsieur Fortier.



**Fondations
de tous
genres,
résidentielles
commerciales**

Formes neuves

**18 ans d'expérience travaillant
toujours sur les chantiers pour une
qualité supérieure à prix compétitifs...**

Construction Jacques Bolduc inc.
126, Route 204
St-LUDGER (819) 548-5106



VENTE ANNIVERSAIRE

JUSQU'À 50%
LOT de JACQUETS
à **20\$**

d'escompte
CADEAUX
pour
BÉBÉS
à
PRIX RÉDUITS

**Boutique
chez MADELEINE**
VÊTEMENTS POUR ENFANTS
5322 FRONTENAC CENTRE-VILLE **583-2470**

LA BOUTIQUE Marie-Soleil

Vous offre

UN LOT DE MARCHANDISES
À
5\$ 10\$ 15\$
et **20\$**
de **30% à 50%**
d'escompte

**5322 Frontenac
Lac-Mégantic 583-2789**
situé à l'arrière de chez Madeleine

L'ÉCHO DE FRONTENAC

ÉCHOS D'IL Y A DIX ANS ET PLUS...

(tirés de notre édition du 16 janvier 1979)

DÉPART À AUDET --- C'est avec regret que les paroissiens de la municipalité de Audet ont appris le départ prochain de leur dévoué curé, M. l'abbé Jacques Paquin. Il occupera désormais son ministère dans la paroisse de St-Antoine de Lennoxville.

VOL D'UN CORBILLARD --- Une histoire à en mourir de rire s'est produite à St-Ephrem de Beauce. Alors qu'on venait de transporter le corps d'un défunt du corbillard de la maison Robert et Frères jusqu'à l'intérieur de l'église de l'endroit, deux individus de L'Ancienne Lorette ont pris la fuite avec le corbillard. Alerté par la direction de la maison funèbre, les policiers du détachement de Lac-Mégantic ont finalement intercepté les deux individus au volant du véhicule noir. On se demande comment ils pouvaient s'imaginer aller très loin au volant d'un pareil véhicule et passer inaperçus!!!

DESCENDANT DE PIONNIERS --- La municipalité de Frontenac vient d'ériger un monument dans le rang 5 et ce, à la mémoire des premiers colons de Ditchfield. Aussi, pendant une réunion du conseil municipal, l'administration du maire Léon Ducharme remettait à deux fils de pionniers, MM Nelson Fletcher et Harold Rider, une photographie souvenirs. Étaient présents: les conseillers Alain Perreault, Robert Turmel, Benoit Couture, Pierre Bédard et Claude Talbot.

DÉCÈS DE G.M. STEARNS --- Personnalité bien connue, M. Georges M. Stearns vient de mourir à l'âge de 77 ans. L'Homme public a représenté les citoyens de Compton-Frontenac à la Chambre des Communes, de 1958 à 1962. Il était l'époux de Mme Hélène Mercier. Il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: David M. Stearns, Maria Stearns-McDuff et Evelyn Stearns-Murphy.

AUTRE DÉCÈS --- À Lambton, est décédé M. Charles-Auguste Gagnon. À Notre-Dame-des-Bois, est décédé M. Alfred St-James, une personnalité bien connue dans son patelin.

ÉCHOS D'IL Y A VINGT ANS...

Les travaux pour le chemin de ceinture du Lac-Mégantic ont débuté près de la Baie des Sables malgré la saison froide. Un budget de 12,000\$ a déjà été voté et le député Fernand Grenier prévoit que 12,500\$ supplémentaires seront votés pour la continuation des travaux.

Lac-Mégantic, soit les paroisses de Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima comptent en ce début 1969, une population de 6733 âmes, regroupées en 1,425 familles. Ste-Agnès compte 4,465 âmes et Notre-Dame de Fatima 2075. En 1968, il y avait 83 naissances à Ste-Agnès comparativement à 147 en 1959 tandis qu'à Fatima il y avait 47 naissances en 1968 comparativement à 85 en 1959.

AUTRES STATISTIQUES

En 1968, St-Samuel-Lac-Drolet compte 1181 âmes dont 19 nouveaux-nés, Stornoway compte 645 âmes dont 12 nouveaux-nés, St-Gédéon près de 2,000 âmes dont 41 nouveaux-nés St-Sébastien, 1,017 âmes dont 14 nouveaux-nés.

ÉCHOS D'IL Y A TRENTE ANS...

La Ligue des Citoyens et les Commissaires d'écoles de Lac-Mégantic, font la demande pour la construction d'un collège dans le quartier sud de Lac-Mégantic. Le curé Léopold Lemay a appuyé les requérants.

ÉCHOS D'IL Y A QUARANTE ANS...

M. Toussaint Dostie, fils de M. et Mme Irénée Dostie fait une chute du troisième étage alors qu'il exerce son métier de briqueteur: il est blessé mais non gravement.

Un commencement d'incendie a lieu au magasin Laporte de la rue Frontenac; alors qu'on faisait brûler des branches de sapin dans la fournaise de la cave, les flammes mettent le feu.

INFO SÉCURITÉ PUBLIQUE



LE DÉNEIGEMENT DES RUES

L'adaptation aux contraintes des règlements sur le déneigement s'est bien déroulée dans l'ensemble pour la grande majorité des propriétaires, locataires et entrepreneurs.

Les policiers de la sécurité publique ont effectué un contrôle efficace et fournis toutes les informations nécessaires. Maintenant, tous ensemble, nous allons continuer avec votre collaboration à améliorer la situation et ainsi assurer une sécurité en circulation aux piétons et aux automobilistes.

En date de ce jour, aucun rapport d'infraction n'a été émis. Il est agréable de constater la compréhension des citoyens dans l'application de ces règlements. Les policiers vont continuer leur contrôle et pourraient intervenir devant les excès.

PAR LA VILLE NEIGE DÉPOSÉE

Nombre de propriétaires ont constaté que lors des opérations de déneigement des rues, les employés de ville soufflaient ou déposaient de la neige sur leurs terrains.

Cette pratique est permise par le règlement no 685 adopté le 22 janvier 1979 par le conseil municipal en conformité avec le chapitre 45 des lois du Québec de 1974. Le fait de souffler ou déposer la neige sur les terrains privés permet de réaliser des économies de transport de neige.

Je vais vous citer les articles de ce règlement:

ARTICLE 1

Lors du déneigement des rues et des trottoirs dans les limites de la Municipalité, les employés de la Ville, de même que les contracteurs engagés par la Ville pour ce faire, pourront souffler ou déposer la neige sur les trottoirs et sur les terrains privés.

ARTICLE 2

Afin d'empêcher que des dommages à la personne ou à la propriété ne soient causés, les employés de la Ville et les contracteurs devront cependant s'abstenir de souffler la neige sur les bâtisses, les arbres, les arbustes et dans les entrées privées.

J'invite les citoyens qui désirent des informations supplémentaires, à communiquer avec nous à la sécurité publique.

Le directeur-adjoint à la sécurité publique,
Jean Girard

COMMUNIQUÉS...

Club de chasse et pêche

L'assemblée générale annuelle du club de chasse et pêche de Lac-Mégantic sera présentée le dimanche 29 janvier, à compter de 10h00 A.M. au local de la Légion Canadienne, rue Milette. L'assemblée sera suivie de l'élection en vue de combler l'exécutif du club pour la présente année.

Partie de cartes

À nouveau cette année, les Filles d'Isabelle de Lac-Mégantic tiendront leur partie de cartes, le dimanche 22 janvier, entre 13:30 et 16h00, au sous-sol de l'église Ste-Agnès. Nombreux prix de participation et de présence. Veuillez apporter vos jeux de cartes.

Déjeuner de l'amitié

Les Filles d'Isabelle, avec l'étroite collaboration des Chevaliers de Colomb, 4^e degré, vous invite à participer au premier déjeuner de l'amitié pour la nouvelle année. Ce déjeuner aura lieu le dimanche 22 janvier entre 8:30 et 11h00, au sous-sol de l'église de Ste-Agnès. Bienvenue à tous.

Une nouvelle raison sociale:
la même tradition d'excellence

BÉLANGER HÉBERT,
sous la nouvelle raison sociale
RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ,
continue d'offrir à sa clientèle
la qualité de services
professionnels qui a fait
sa marque depuis 50 ans.

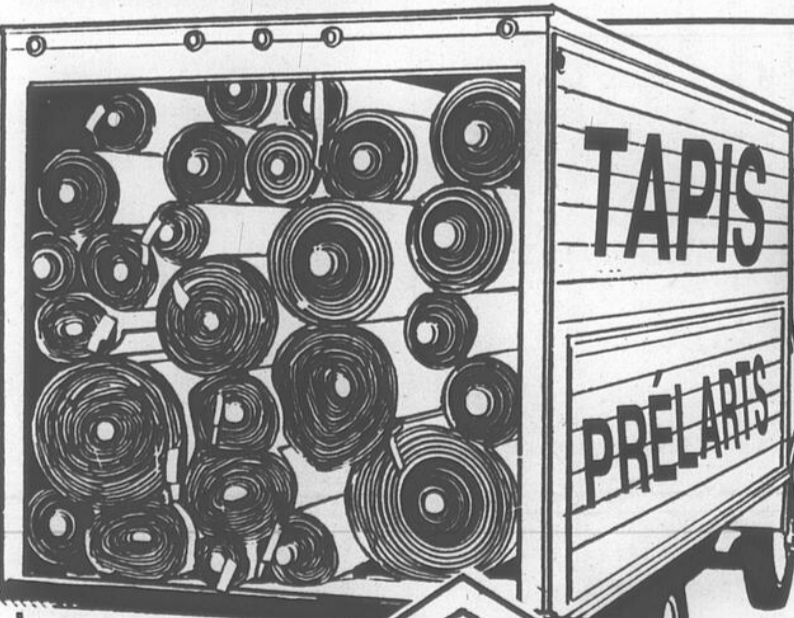
RAYMOND, CHABOT,
MARTIN, PARÉ

Comptables agréés

5320, rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H3
Tél.: (819) 583-0611
Fax: (819) 583-5995

Institut Isella
5560 Frontenac
Lac-Mégantic
583-5911
Renée Gosselin, prop.

- La beauté est une fleur dont les racines résident au plus profond de votre organisme.
- Centre d'esthétique
- Épilation
- Electrolyse (blend)
- Maquillage
- Cours de maquillage
- Manucure
- Facial
- Soin du corps



Pour toutes les
PIÈCES de la maison

**PLEIN CAMION
de TAPIS et
PRÉLARTS**

de 1^{ère} QUALITÉ
AVEC NOUVELLES COULEURS

À PARTIR de **3,98** LA VERGE

SHIER LTÉE

Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté.

5200
Frontenac
Lac-Mégantic
583-2404



SALON GUY
COIFFURE POUR DAMES
SALON DE BRONZAGE
RAYONS UVA
5562, rue Frontenac
Lac-Mégantic **583-1167**

VENTE TROTTOIR



JUSQU'À

75%

d'escompte

BOLDUC
...à tout prix!

Carrefour Lac-Mégantic (819) 583-0158

COMMUNIGRAPH

40%

à

sur marchandise d'hiver
à partir de 2 ans

50%

d'escompte

Y COMPRIS LES COLLECTIONS
MEXX et ESPRIT
(Sauf sur les bas, sous-vêtements collants)

Le Bout'chou

583-0361




LA VENTE

UN GRAND CHOIX, DES PETITS PRIX...

- ROBES prix rég. 78\$ à 275\$
- PANTALONS prix rég. 35\$ à 130\$
- JUPES prix rég. 38\$ à 145\$

SPECIAL
19,50\$ à 68,50\$
15,00\$ à 30,00\$
15\$ 30\$ 50\$

...PLUSIEURS AUTRES PRIX FOUS EN MAGASIN!
MANTEAUX · CHANDAIS · CHEMISIERS · TAILLEURS

VENTE - TROTTOIR

boutique
St-Germain Inc.
CARREFOUR LAC MÉGANTIC
583-0606

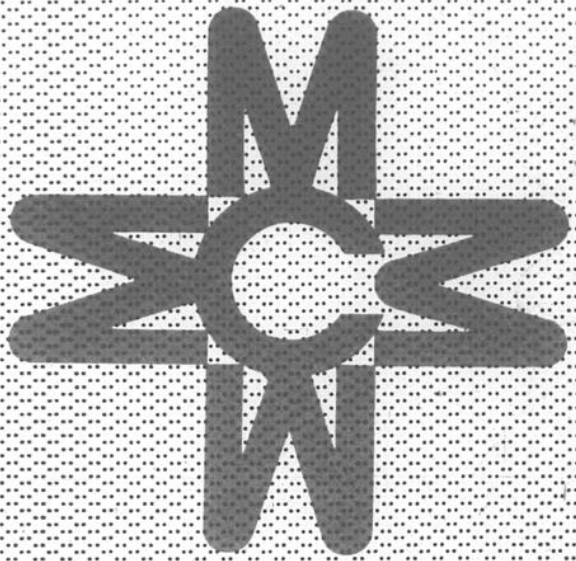
SUPER VENTE de LIQUIDATION

- LOT de PANTALONS
REG. 40\$ à 75 \$
SPECIAL **10,00\$**
- LOT de VESTONS
et JUPES
SPECIAL **20,00\$**

VENEZ DÉCOUVRIR D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

Punch Mode 583-1323





carrefour lac mégantic



**SUPER
VENTE**

**TROT
JUSQU'À**



**DU 16 AU
21 JANVIER**



**SPORTS
EXPERTS**
**COIFFURE
MODE**

BOUT'CHOU

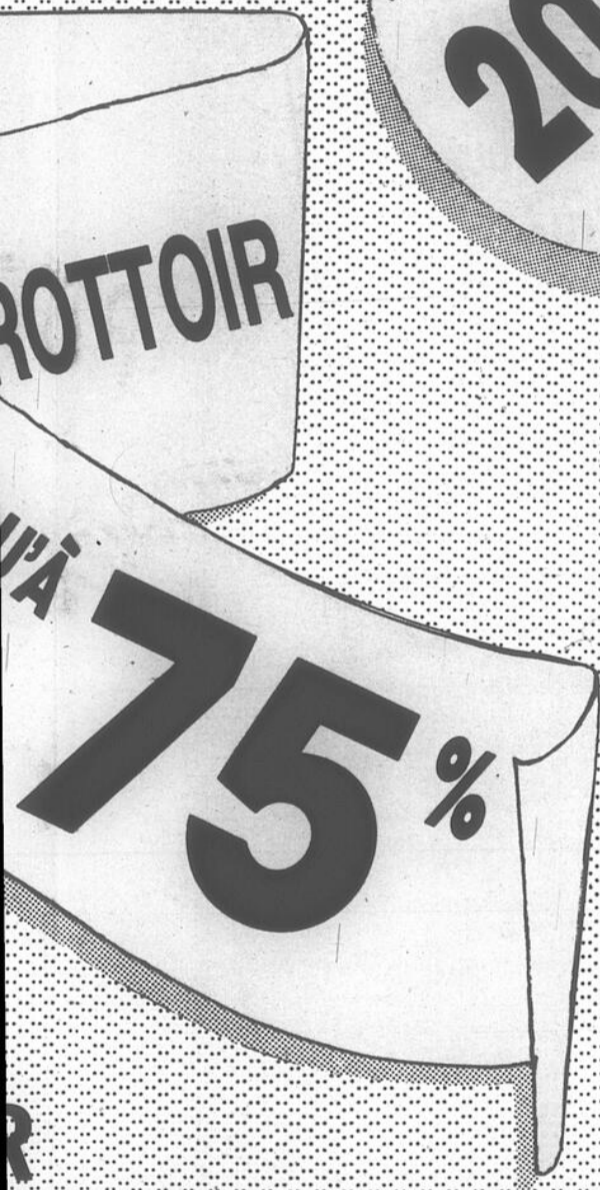
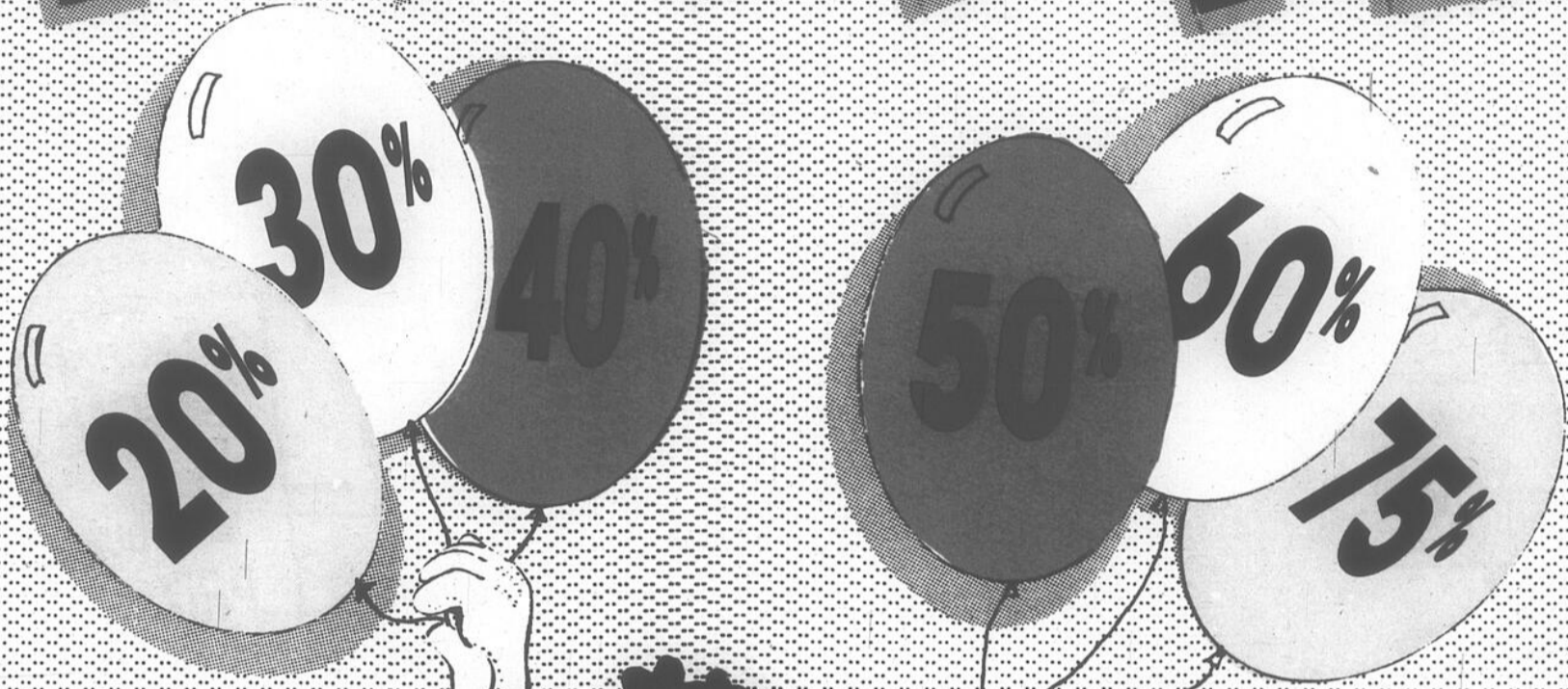
BOUTIQUE 401

**MONA
LISA**
**BOUTIK
ÉLECTRIK**

PEOPLES
**CHAUSSURES
BOLDUC**

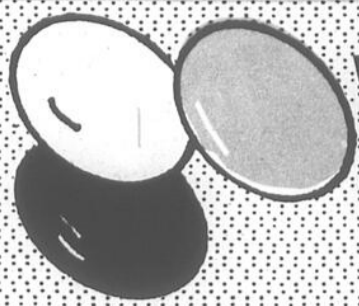
PROVIGO
**LIBRAIRIE
CLAUDE**
**PHARMACIE
BERTHE D. COMPAGNA**

10 ANS DÉJÀ 1979 1989



La fête débute en janvier au carrefour lac mégantic

- COMPAGNA
- BOUTIQUE ST-GERMAIN
- COIN DU DISQUE
- STORE VERTICAL
- DIRECT FILM
- LA CAPUCINE
- LE RESTO
- STUDIO PIERRE TETREAULT
- ASSURANCE ANDRÉ LACHANCE
- PUNCH MODE
- COTON PLUS
- LINGERIE DISCRETION
- MERCERIE CHEZ L'HOMME
- CAISSE D'ÉTABLISSEMENT de la CHAUDIÈRE



VENTE TROTTOIR



POUR VOS
VÊTEMENTS

de
CROISIÈRES...
Punch mode

Qui d'autre que...



**CHEMISES
SPORTS**

CACHAREL
BUGATCHI
MR JEFF
PIER CONNECTION
MEXX

50%

SPÉCIAL

sur
PANTALONS

DERNIER CRI
DE MARQUES

**CACHAREL
ÉLÉGANT**

2 POUR LE
PRIX
de **1**

CHANDAILS

COL ROND-COL ROULÉ-COL EN V

MEXX
CACHAREL
BUGATCHI
ÉLÉGANT
COOPER
INXS

50%

JACQUETS

COURTS
ET
3/4

30%

MERCERIE

CHEZ L'HOMME

CARREFOUR LAC-MEGANTIC 583-4680

STORE VERTICAL & HORIZONTAL

CARREFOUR LAC-MEGANTIC

583-3873

Léonce (Boul.) Fortier, prop.



**A QUI
la
CHANCE**

Avec tout achat
de matériel
d'artiste
ou
d'un encadrement
courrez
la chance
de gagner
**SUPER
CHEVALET
DE 64"**

35% sur les STORES
VERTICAUX



Tous les meubles
bestar 10%
en magasin
réduit de à 15%

Grand choix de LUMINAIRES
réduit de 15% à 20%



Grand choix
de
TAPISSERIE



Vaste choix de CADRES
Bois ou Métal



**NOUVEAU - NOUVEAU -
TROUSSEAU DE BAPTÊME
EN LOCATION - INFORMEZ-VOUS**

LOT DE
VÊTEMENTS
POUR
BÉBÉ
À
1/2
prix



0-18 ans



Le Bout'chou

(819) 583-0361

CARREFOUR LAC-MEGANTIC





Les Soupapes de la Bonne Humeur Inc.

Enfin du loisir adapté

Notre association "Les Soupapes de la Bonne Humeur" est souvent perçue comme ayant une vocation de loisirs auprès des personnes handicapées de la région. Pourtant, notre mandat principal consiste à promouvoir et à défendre les droits et inté-

rêts, ainsi qu'à sensibiliser la population à la situation et aux besoins des personnes handicapées.

Nous ne voulons pas créer de services à la place des établissements gouvernementaux mais bien inciter ceux-ci à adapter leur

fonctionnement pour inclure la clientèle handicapée.

C'est pourquoi nous n'avons jamais investi beaucoup d'énergie à organiser du loisir pour nos membres. Il appartient habituellement aux corporations municipales d'organiser et de desservir la population dans ce domaine. Après tout, les personnes handicapées font parti de cette population.

Jusqu'à maintenant, la Ville de Lac-Mégantic nous a toujours donné son support lorsque Les Soupapes voulaient organiser des activités.

Cette année, par contre, une belle collaboration s'est établie entre les deux organismes pour mettre en place un calendrier d'activités qui pourra se poursuivre à chaque année. Chaque des organismes y

participe en jouant vraiment son rôle premier: la Ville organise et trouve les animateurs; le club des Soupapes publicise, finance en partie et s'occupe de recruter les participants; l'Association d'Action Bénévole du Granit s'occupe quant à elle, de fournir des personnes qui pourront aider les participants à fonctionner; Enfin, le Centre de Réadaptation prépare les animateurs et accompagne certains des participants au besoin.

C'est une expérience pilote dans la région et nous croyons ce service essentiel pour les personnes handicapées qui ne peuvent s'intégrer à du loisir régulier ou sur le marché du travail.

Les personnes intéressées à s'inscrire ou qui veulent en savoir davantage peuvent communiquer avec nous au 583-1655.



Louise Tanguay
maître-coiffeur

Salon chez Louise

Coiffure pour dames

- Coupes avant-gardistes • Brushing
- Permanentes • Mini-vagues • Coloration

Spécialités: REFLET - BALAYAGE - MÈCHES
3304 Victoria 583-3396

COOP DU LEVANT

5335 Frontenac, LAC-MÉGANTIC

(819) 583-1516

MAGASIN D'ALIMENTS NATURELS

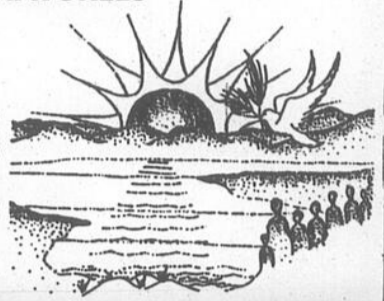
ALIMENTS DE SANTÉ

PAINS DU BOULANGER-TOURTIÈRES-
TARTES-NOIX-CÉRÉALES ENTIÈRES-
FARINES-SAUCISSES-TOFU-YOGOURT
LIBERTÉ-LAIT DE SOYA-BIÈRE SANS
ALCOOL-JUS ET TISANES

VITAMINES et SUPPLÉMENTS

BIENVENUE À TOUS!

Pour une meilleure santé...



SERVICE D'UN NATUROPATHE



Informations

Cliniques de puériculture

Municipalité	Date et heure	Endroit
Courcelles	17 janvier 89 13h00 à 15h30	Salle de l'Âge d'Or Courcelles
St-Ludger	18 janvier 89 13h00 à 15h30	Salle du Collège 212, rue Lasalle St-Ludger
Marsboro Piopolis Ste-Cécile	19 janvier 89 9h15 à 11h30 13h15 à 15h30	CLSC Maria-Thibault 3700, rue Laval Lac-Mégantic
Lac-Drolet	25 janvier 89 13h00 à 15h30	Point de chute 698, rue Principale Lac-Drolet
Nantes & Milan	25 janvier 89 13h30 à 15h30	Hôtel de ville Nantes

Nous profiterons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos; de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons.

Tous les bébés et les préscolaires, soit tous les enfants de deux (2) mois jusqu'à six (6) ans, sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour rendez-vous CLSC Maria-Thibault

Siège social
3700 rue Laval
Lac-Mégantic

ou
Tél.: (819) 583-2572

Point de services
272, rue Principale
C.P. 87
Lambton
Tél.: (819) 486-7441

L'ÉCHO
de FRONTENAC

MAINTENANT
DANS 9500 FOYERS

30,000 LECTEURS



Service
Bell-eau-clerc inc.



YVAN
BELLAVANCE
prop.

- VENTE
- RÉPARATION
- TRAITEMENT D'EAU
- POMPES À EAU
- POMPES PUISARDS

583-4167

3655, St-François-Xavier Lac-Mégantic

COMPRESSEUR MÉGANTIC

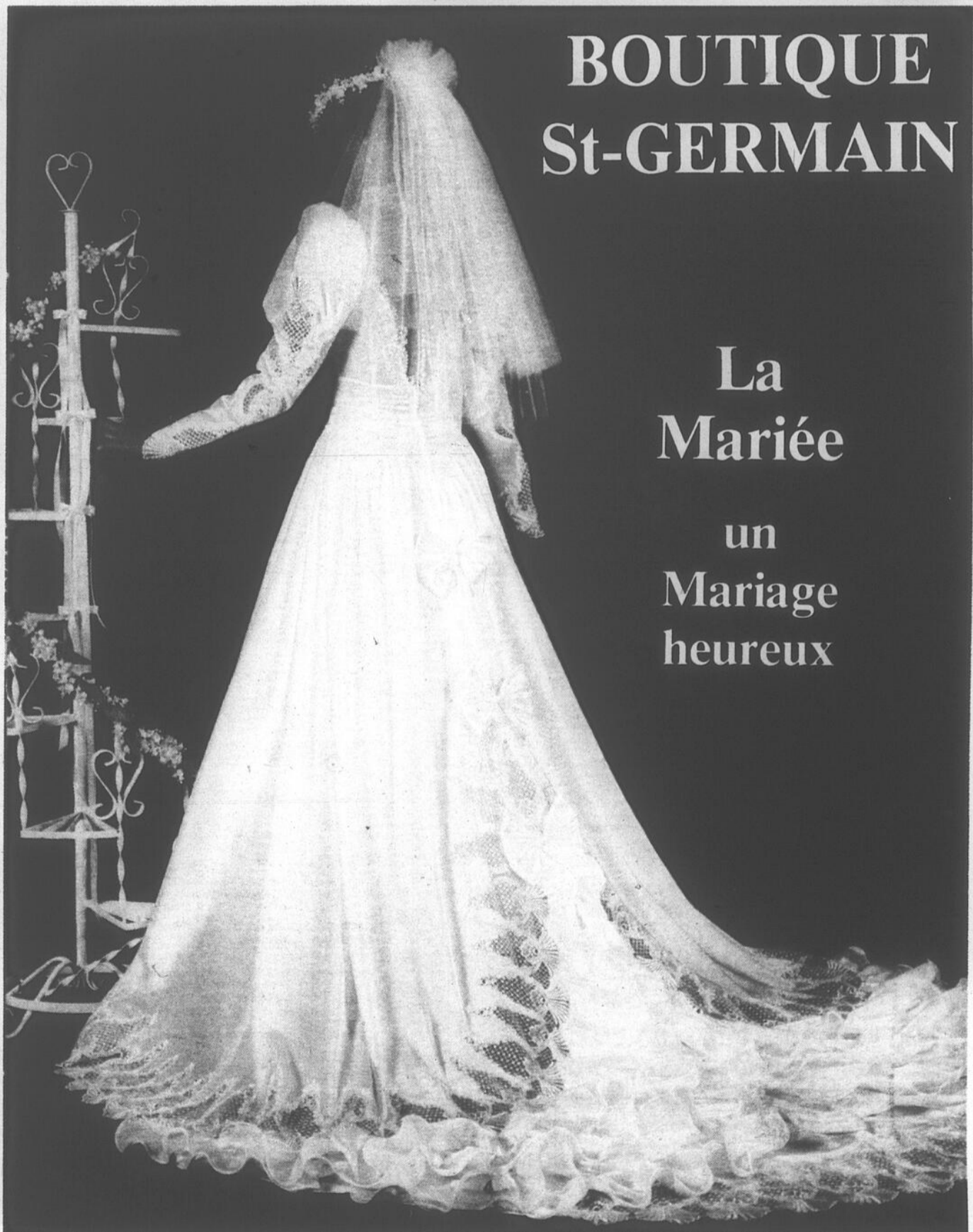


- Outillages à l'air et électriques
- Vente et réparation de toutes sortes

René Roy, prop.
Lac-Mégantic G6B 1A1
Tél.: Atelier (819) 583-5659
Rés. (819) 583-5297

BOUTIQUE St-GERMAIN

La
Mariée
un
Mariage
heureux



CHLM: employés honorés

A l'occasion de la réception de Noël offerte à son personnel le 16 décembre dernier, le Centre hospitalier Lac-Mégantic rendait hommage, comme il est maintenant de tradition, à

quatre de ses employés qui oeuvrent dans l'hôpital depuis 25 années.

La vice-présidente du Conseil d'administration Me Martine Beaucage remettait un cadeau à

chacun des jubilaires: madame Françoise Therrien, infirmière coordonnatrice, mademoiselle Charlotte Paradis, chef pharmacienne ainsi que mademoiselle Louise Philippon, préposée à la buanderie et mon-

sieur Gérard Boulé, infirmier auxiliaire.

Le Conseil d'administration a également souligné l'existence nouvelle de la Fondation du centre hospitalier en remettant une plaque

souvenir à la présidente du Conseil d'administration de la Fondation madame Denise B. Bellefleur et au président exécutif de la première Campagne de souscription de l'année 1988, monsieur Guy Dallaire,

pour leur magnifique travail de coordination qui a donné d'excellents résultats dont l'hôpital a directement bénéficié au cours de l'année.

Le Conseil d'administration et la Direction du Centre hospitalier félici-

tent ses employés jubilaires pour leur dévouement et leur contribution tout au cours de ces vingt-cinq dernières années, à la réalisation des objectifs de l'hôpital au service de la collectivité.



Les jubilaires M. Gérard Boulé, Mlle Charlotte Paradis et Mme Françoise Therrien, en compagnie du directeur général M. Raymond Lacroix.

VOUS RÊVEZ...
nous avons la solution
MINÇAVI*



Siège social:
MINÇAVI 1986 INC.

VENEZ NOUS RENCONTRER

CHAQUE VENDREDI

19h00

au SOUS-SOL de l'ÉGLISE STE-AGNÈS
LAC-MÉGANTIC

POUR INFORMATIONS

(819) **839-2831**

À NOTER: Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en tout temps.

* Programme alimentaire basé sur le GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN.

SERVICE DES LOISIRS DE LAC-MÉGANTIC ATELIERS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET CULTURELS PROGRAMME HIVER 1989							
Informations générales:							
Début des ateliers: Les ateliers débuteront lundi le 30 janvier 1989 et ce, pour une période consécutive de 10 semaines.							
Pour certain ateliers du samedi au Centre Mgr Bonin, les cours n'auront lieu à cause des activités majeures. Nous vous fournissons au premier cours les dates de chacun de ces cours.							
Inscription : Du 16 au 27 janvier 1989. Vous n'avez qu'à téléphoner au Centre Mgr Bonin à 583-0630 et demandez Célyne Lemieux sur les heures de bureau soit de 9:00 à 12:00 heures et de 13:00 à 16:30 heures. Vous réservez votre place par téléphone et vous payez au premier cours.							
Programmation enfants							
Atelier	Description	Cible	Jour-Heure	Lieu	Animateur Animatrice	Coût LM	Coût ext.
BRICOLAGE	Bricolage avec plusieurs médiums, maquillage et jeux.	3-4 ans Initiation	Samedi 9:00 à 10:00	Souppes B. Humeur	Diane Lacroix	20.00\$	25.00\$
BRICOLAGE	Bricolage avec plusieurs médiums, maquillage et jeux.	5-7 ans Initiation	Samedi 10:15 à 11:45	Souppes de la Bonne Humeur	Diane Lacroix	25.00\$	35.00\$
PEINTURE	Technique de base de la peinture sur toile avec pinceaux.	8-16 ans Initiation et Intermédiaire	Lundi 17:30 à 19:30	Centre Mgr Bonin Salle no. 1	Hélène Champagne	20.00\$ ins. 25.00\$ mat	30.00\$ 40.00\$
DESSINER EN COULEUR	Initiation aux techniques de dessin avec des médiums tels que la gouache, fusain, sanguine, pastel, aquarelle, etc.	6-8 ans Adapté à tous	Mardi 18:00 à 20:00	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Marie-Claude Lessard	25.00\$	35.00\$
DESSINER EN COULEUR	Initiation aux techniques de dessin avec des médiums tels que la gouache, fusain, sanguine, pastel, aquarelle, etc.	9-14 ans Adapté à tous	Mercredi 18:00 à 20:00	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Marie-Claude Lessard	25.00\$	35.00\$
BALLET JAZZ	Initiation au rythme de la musique, au mouvement de la danse sur des chorégraphies montées par les participants et l'animatrice.	4-5 ans Adapté à tous	Samedi 15:30 à 16:30	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Rachelle Longpré	20.00\$	25.00\$
BALLET JAZZ	Initiation au rythme de la musique, au mouvement de la danse sur des chorégraphies montées par les élèves et l'animatrice.	6-7 ans Adapté à tous	Samedi 16:30 à 17:30	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Rachelle Longpré	20.00\$	25.00\$
BALLET JAZZ	Initiation au rythme de la musique, au mouvement de la danse sur des chorégraphies montées par les élèves et l'animatrice.	8-12 ans Adapté à tous	Samedi 17:30 à 18:30	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Rachelle Longpré	20.00\$	25.00\$
IMPRO. CONTE ET DÉGUISÉMENT	Jeux d'improvisation sous forme de contes et appuyé de déguisement.	8-11 ans Adapté à tous	Lundi 17:30 à 18:30	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Nathalie Michaud	20.00\$	25.00\$
NATATION AVEC PARENTS	Cours d'acclimatation de l'eau.	3-4 ans	Samedi 9:00 à 10:00	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau jaune	Samedi 10:00 à 11:00	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau orange	Samedi 11:00 à 12:00	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau rouge	Samedi 12:30 à 13:30	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau marron	Samedi 13:30 à 14:30	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau bleu - vert	Samedi 14:30 à 15:30	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	45.00\$
NATATION POUR ENFANTS	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau gris - blanc	Samedi 15:30 à 16:30	2704, rue D'Orsennens	François Jacques	30.00\$	25.00\$
BASKETBALL	Techniques et joutes.	11 à 14 ans 15 à 17 ans	Samedi, entre 9:00 à 12:00	Gymnase du C.M.B.	Yvan Plamondon	Gratuit	Gratuit
LOISIRS ADAPTES 1989	5 types d'activités: créativité, dîner communautaire, quilles, piscine, voile et canot.	Personnes handicapées	Dans le jour sur semaine	Selon l'activité	Selon l'activité	2.00\$ par semaine	2.00\$ par semaine
PEINTURE	Technique de base en peinture sur toile avec pinceaux.	Adultes Initiation et Intermédiaire	Mardi 19:00 à 22:00	Centre Mgr Bonin Salle no.1	Hélène Champagne	40.00\$	55.00\$
BALLET JAZZ	Initiation au rythme de la musique, au mouvement de la danse sur des chorégraphies.	Adultes Adapté à tous Initiation	Lundi 20:00 à 21:00	Centre Mgr Bonin Salle no.2	Rachelle Longpré	30.00\$	45.00\$
NATATION PRÉ ET POST NATAL	Initiation aux différents exercices et mouvement de relaxation permettant à la femme de mieux vivre ces 2 périodes.	Adultes Adapté à tous	Lundi 20:00 à 21:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
NATATION POUR PERSONNES ÂGÉES	Acclimatation et exercices de mises en forme et de relaxation.	Adultes Adapté à tous	Mardi 14:30 à 15:30	2704, rue D'Orsennens	Sylvie Côté	40.00\$	55.00\$
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE EN PISCINE	Réchauffement, exercices pour améliorer les muscles, les articulations et le système cardio-vasculaire, tout en terminant par une période de relaxation.	Adultes Adapté à tous	Lundi 19:00 à 20:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
NATATION POUR ADULTES	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau jaune	Mardi 19:00 à 20:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
NATATION POUR ADULTES	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau orange	Mardi 20:00 à 21:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
NATATION POUR ADULTES	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau rouge marron et bleu	Mardi 21:00 à 22:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
NATATION POUR ADULTES	Cours de natation de la Croix-Rouge.	Niveau vert gris et blanc	Lundi 21:00 à 22:00	2704, rue D'Orsennens	Marilyne Bellefleur	40.00\$	55.00\$
PHOTOGRAPHIE	Maniement de divers appareils photo et apprentissage des techniques de la photo, connaissance des produits sur le marché.	Adultes Initiation	Mardi 19:00 à 22:00	C.M.B. Bistro	Ghyslain Carrier	45.00\$	60.00\$
DANSE AÉROBIQUE SANS SAUT	Réchauffement, étirement des muscles, danse aérobique, renforcement des muscles et relaxation et ce, sans saut.	Adultes Adapté à tous	Lundi et Merc. 19:30 à 20:30	À déterminer	Françoise Mercier	30.00\$	45.00\$



Noël à la maison paternelle



Voici la Sainte Famille qui composait la crèche vivante lors de la cérémonie religieuse du vendredi 23 décembre '88, pour les pensionnaires du Foyer et les bénéficiaires du Centre de Jour.

Sur la photo on reconnaît: "Marie" représentée par Julie Morin, "Joseph" symbolisé par Richard Beauchesne, et "l'Enfant Jésus" par Pierre-Luc Beauchesne; monsieur le curé Ch-Henri Doyle, aumônier de la Maison Paternelle.

Mme Lauretta Lessard représentait les bénéficiaire du Foyer et du Centre de Jour; Mme Colombe Fortin représentait les employés de la Maison Paternelle. Enfin, Mme Charlaïne Morin représentait le personnel clinique alors que M. François Rouette représentait les employés (e) du Centre de Jour et le personnel du Bureau.



Lors de la remise des cadeaux le 23 décembre en après-midi, les résidents ont pu se divertir et s'amuser.

Nos deux religieuses, Sr. Thérèse Bérubé et Sr. Carmen Boivin, que l'on peut voir sur la photo #2 étaient de la fête. Comme toujours le dévouement de nos religieuses est connu, et leur généreuse collaboration à choisir les cadeaux et à les emballer pour nos pensionnaires, contribue à cette belle fête de Noël.

À défaut de neige, le père Noël est arrivé en trimoto avec son charmant "Lutin, Marcel Bolduc" lequel a beaucoup aidé le père Noël "Robert Roy" au succès de cette belle journée!

Avis de recherche... sur les ondes

Le Mouvement Retrouvailles a le plaisir d'annoncer à tous ses membres que nous aurons à compter du 18 janvier 1989 la possibilité de faire diffuser des avis de recherche avec la collaboration du poste de Radio CKLD qui comprend tout le réseau des Appalaches pour toutes les personnes adoptées qui recherchent leurs parents biologiques ou les parents biologiques qui recherchent leur enfants adoptés.

Ceux et celles qui

aimeraient que leurs avis de recherche soient diffusés il vous faut, pour cela, faire parvenir tous les renseignements requis à l'adresse suivante:

Mouvement Retrouvailles
Secteur Frontenac
Casier postal 861
Thetford-Mines P.Q.
G6G 5V3

Toute confidentialité sera gardée

Ces avis seront diffusés entre 18:00 et 18:30 le mercredi (avant les avis de décès).



Membres Légionnaires bonjour. La prochaine assemblée du mois aura lieu le lundi, 13 février prochain. Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour. Nous vous convions à y assister en grand nombre si vous voulez savoir ce qui se passe à la Légion.

Le dimanche 22 janvier, il y aura élection du nouvel exécutif pour l'année 89. Le tout débutera par l'assemblée générale vers 09h00. Il y aura lecture du bilan pour l'année qui se termine ainsi que les réalisations apportées au local pendant l'année 88. Membres Légionnaires, il est de notre devoir d'y être présent car cela nous concerne tous. Nous vous attendons très nombreux.

La ligue de dard mixte reprendra ses activités le 05 janvier dernier. En voici les résultats. Bestar 15, Légion 21, Bar Rétro 12, Mini-Golf 24. Le plus haut triple chez les femmes, Jeannette Nadeau 116 et chez les hom-

mes, Clément Lessard 115. Six parties en six pour Irène Blais & François Durand, Candide Rodrigue & Yvan Bégin. Cinq en six pour Cécile Vachon & Fernand Bilodeau, Rose Mathieu &

Benoît Guay, Lise Huot & Richard Giguère, Jeannette Nadeau & Wilma Breton. Les bibittes de la soirée furent Rita Annabella & Donat St-Louis, Rita & Clément Lessard, Nicole Gagnon & Robert Plante, Rolande Brisson & Daniel Prince. Le classement se lisait comme suit: En première position, Mini-Golf 21 pts, en deuxième, Légion Canadienne 18 pts, en troisième position, Bestar 9 pts et en quatrième, Bar Rétro avec 4 pts.

Les prochaines rencontres, ce jeudi 19 janvier à 19h30. En terminant, je vous rappelle l'élection de l'exécutif prévu pour le dimanche 22 janvier. D'ici là, passez une bonne semaine.

À la prochaine.

COMMUNIQUÉS...

Ste-Cécile

À nouveau en 1989, la communauté de Ste-Cécile soulignera l'été avec son festival "Ste-Cécile en fête". Le comité organisateur qui, depuis plusieurs semaines déjà, voit à la préparation des festivités, est à la recherche de personnes désireuses de s'impliquer afin d'assurer le succès de la fête. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec M. Benoît Bilodeau en composant le 583-3809. Rappelons en terminant que **Ste-Cécile en fête** sera présenté les 20, 21, 22, et 23 juillet prochain.

Bingo

Tous les mercredis soirs à 19h30 à la salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Mégantic, bingo organisé par les Chevaliers de Colomb, sous la responsabilité de Léo Boulé. Bienvenue à tous.

Cours de danse (10^e rang)

Des cours de danse commençant le vendredi 20 janvier, seront dispensés au Centre des Loisirs du 10^e rang par M. et Mme Ovila Vigneault. Les intéressés peuvent se rendre sur place dès 19h00 le 20 janvier ou bien communiquer par téléphone avec M. ou Mme Ovila Vigneault. Il suffit de composer le 583-0629.

Audet

Le club de l'âge d'or de Audet tiendra sa prochaine soirée de danse le samedi 21 janvier à la salle municipale de l'endroit. Les gens du troisième âge des paroisses voisines sont également les bienvenus.

Lions St-Romain

Le club Lions de St-Romain tiendra son souper annuel, le samedi 25 février, au Motel Source Argenteé de l'endroit. Un buffet chaud et froid sera servi. L'orchestre en service ce soir là sera "Les Troubadours". Il en coûtera seulement 10 \$ pour le souper et la soirée. Pour réserver, il suffit de communiquer au numéro 1-418-486-2420. Bienvenue à tous.

Marsboro

Les gens du troisième âge de Marsboro et des paroisses voisines sont invités à participer à la prochaine soirée dansante du club de l'âge d'or de Marsboro. Cette soirée se tiendra au local du club, le samedi 21 janvier, à compter de 20h00. Bienvenue à tous.

C. de C. St-Ludger

Il y aura souper des Chevaliers de Colomb de St-Ludger, à la salle de L'OTJ, rue Dallaire, le samedi 21 janvier, à compter de 17h30. Ce souper est réservé aux membres de St-Ludger ainsi qu'aux nouveaux candidats de même qu'aux membres des conseils des paroisses voisines. On peut réserver sa place en communiquant avec MM Bruno Bellegarde ou Viateur Vallée. Ce souper sera suivi d'une soirée dansante. Il en coûtera 2,50 \$ par personne. Bienvenue à tous.

Châtelaines

Il y aura élection chez les Châtelaines de Lac-Mégantic, le dimanche 19 février prochain, au local du club Aramis, rue Lafontaine. Aussi, les cartes de membres Châtelaines sont présentement en vente. Vous êtes invités à vous les procurer le plus rapidement possible. Actuellement, 211 membres Châtelaines sont en possession de leur nouvelle carte.

CHRONIQUE D'OFFRES D'EMPLOIS — CEC LAC MÉGANTIC

Pour renseignements sur ces offres, vous pouvez communiquer au numéro de téléphone (819) 583-2200 (frais virés acceptés pour la clientèle desservie par le C.E.C.) ou vous rendre à notre bureau au 5227, rue Frontenac, Lac-Mégantic.

300-R: Lac-Mégantic: Représentant services financiers. Vendre assurance-vie, REER, Assurance-groupe, etc. Clientèle établie. Sec. V exigé. Formation 4 semaines. Salaire à commission, sauf durant la formation.

458-L: Lambton: Opérateur de moulurière. Doit posséder 3 ans d'expérience dans la fabrication de moulures. Salaire: 10.00\$/hre. URGENT

456-J: Lac-Mégantic: Technicien(ne) en loisirs. Doit posséder un diplôme collégial en loisirs. Emploi de 35 hrs/sem. Permanent. Animation auprès d'une clientèle en situation de soins prolongés. Salaire de 389.00\$ de base et plus selon convention, et ce par semaine.

457-J: Lac-Mégantic: Serveur(euse) au comptoir. Emploi à temps plein ou partiel. Salaire de 4.03\$/hre + pourboires.

460-J: St-Ludger: Aide fermier avec expérience sur ferme laitière. Emploi de 7 à 8 mois/année. Salaire de 7.00\$/hre selon expérience. Débute en Avril 1989.

351-R: Lac Drolet: Couturières, avec ou sans expérience sur machine droite 35 hrs/sem. URGENT

376-R: Lambton: Couturière sur une aiguille avec ou sans expérience. Salaire selon décret. URGENT

445-L: Lambton: Menuisier d'atelier. Emploi permanent - prend charge du département des portes architecturales et pré-montées. Assemble les portes - Savoir lire les plans. Expérience en assemblage de portes. Salaire: 9,00 à 10,00\$/hre selon compétences.

438-J: Lac-Mégantic: Conseiller (ière) en gestion D.E.C. en administration option finance ou comptabilité. Expérience non nécessaire; être sans travail depuis 24 des 30 dernières semaines. Projet P.D.E. de 20 semaines à 210.00\$/sem.

453-L: Lambton: Comptable industriel. Doit posséder BACC en administration ou finance. Poste temporaire. Salaire: 350.00\$ et plus selon compétences. URGENT

419-J: Lac Mégantic: Mécanicien en machinerie lourdes. Doit avoir formation de base en mécanique et être sans travail depuis 24 des 30 dernières semaines. Projet PDE de 20 semaines à 300.00\$/sem.

415-L: Courcelles: Peintre en pulvérisation. Posséder 2 ans d'expérience comme peintre sur articles de bois. Poste permanent 6.00\$/hre et plus selon compétences.

462-J: Lac-Mégantic et Régions: Représentants de commerces (2). Produits de lubrification ou de désinfection - clientèles industrielles et les fermes, territoires protégés - 20% de commission plus bonus, doit posséder auto et des connaissances en mécanique.

ATTENTION: Notre codaphone (répondeur automatique) est de nouveau en opération vous pouvez appeler après les heures d'ouvertures pour connaître les offres d'emplois de la journée. Téléphone: 583-2200.

GRANDE VENTE

d'écoulement

Nos prix sont déjà Ridiculement bas et en plus

vous obtenez 50% de rabais

50%
de rabais
SUR TOUT
TOUT
TOUT

PRÊT à PORTER

- PANTALONS
- JEANS
- JUPES
- BLOUSES
- 2 PIÈCES

TISSUS

- LAINAGE
- GABARDINE
- COTON
- TISSUS DÉLICATS

COTON OUATÉ 25% D'escompte

CHEMISE D.L.

5060, Papineau, LAC-MÉGANTIC
583-0410

Lundi au jeudi
8h00 à 16h00
VENDREDI
8h00 à 17h00
TOUT LE MOIS
de JANVIER

Carnet Social



TURCOTTE-CARRIER. Le 16 juillet 1988, en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic, a été béni le mariage de Nancy Turcotte, fille de M. Mme Guy Turcotte (Lisette Duquette) de Granby, à Conrad Carrier, fils de M. Mme Laurent Carrier (Fernande Roy) de Woburn. Les nouveaux époux demeurent à St-Hubert. Félicitations.



GRATTON-LACASSE. Le 3 septembre 1988, en l'église St-Luc de Buckingham, a été célébré le mariage de Nicole Gratton, fille de M. de M. Mme Grégoire Gratton, à Mario Yvan Lacasse, fils de M. Mme Ange-Émile Lacasse. Les nouveaux époux demeurent à Buckingham. Félicitations.

GODBOUT-GRENIER. Le 1er octobre 1988, en l'église de Lac-de Buckingham, a été célébré le mariage de Nicole Gratton, fille de M. de M. Mme Grégoire Gratton, à Mario Yvan Lacasse, fils de M. Mme Ange-Émile Lacasse. Les nouveaux époux demeurent à Buckingham. Félicitations.



BONJOUR. Je m'appelle Isabelle; je n'ai que 20 mois, mais j'ai pris les grands moyens pour dire un beau bonjour à mes parents, Ginette Richard et Daniel Tremblay; à mes grands-parents M. Roland Richard de Lac-Mégantic ainsi que M. Mme Normand Tremblay de St-Romain. Un beau bec à ma marraine et mon parrain, M. Mme Jocelyn Fortin de Lac-Drolet.



ROY-BELLEGARDE. Le 6 août 1988, en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic a été célébré le mariage de Johanne Roy, fille de Fleurette Houle et de Rodolphe Roy, à Raynald Bellegarde, fils de Marie-Lourde Fecteau et de Paul-Eugène Bellegarde de St-Ludger. Les nouveaux époux demeurent à Laval. Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

INFO MOOSSES



Membres Mooses bonjour. Pour tout le mois de janvier, nous avons l'excellent trio B.L.F. pour les frais de la musique. Nous vous invitons à venir avec vos amis vous divertir au son de cette excellente musique. N'oubliez pas aussi qu'à tous les dimanches après-midi, notre bon ami Pat Maheux est là avec ses chansons et sa bonne humeur pour faire passer d'agréables moments. Nous vous y attendons nombreux.

Le samedi 28 janvier, il y aura une soirée reconnaissance en l'honneur de la direction. Pour cette occasion, un punch sera servi gratuitement à l'entrée. Arrivez tôt pour avoir de la place.

Le dimanche 29 janvier, nous aurons un enrôlement au chapitre masculin. Les membres qui ont des candidats à présenter ont jusqu'au dimanche 22 janvier pour le faire. Hâtez-vous.

La direction tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé au réveillon du 31 décembre dernier. Grâce à votre participation, cet activité a connu un immense succès. Encore une fois, nous en remercions très sincèrement.

Pour réservations de salles, soit pour anniversaires, banquets, noces, vous devez contacter la Loge à 583-4333 ou Émile Grégoire à 583-3194. Réservez tôt car plusieurs se sont déjà prévalus de ce service.

La prochaine assemblée est prévue pour le

dimanche, 12 février prochain. À nouveau, plusieurs sujets importants seront à l'ordre du jour. Membres Mooses, il est de notre devoir d'y être présent en grand nombre car cela nous concerne tous.

En terminant, nous vous souhaitons une excellente semaine et nous saluons notre distingué et sympathique personnel. À la prochaine.

À Lac-Mégantic un rendez-vous avec la Régie des rentes du Québec

Le représentant de la Régie des rentes du Québec sera à Lac-Mégantic le 18 janvier 1989 dans le cadre du programme de présences régionales de l'organisme.

Il pourra répondre aux questions concernant le Régime de rentes du Québec (prestations de retraite, de survivant, d'invalidité et de partage des gains entre ex-

conjoints), les régimes de retraite ou les allocations familiales.

Venez rencontrer le représentant de la Régie à l'endroit suivant:

Centre Travail-Québec
5527, rue Frontenac
Lac-Mégantic

Horaires: de 9h à 12h et de 13h à 16h
C'est un rendez-vous avec la Régie des rentes du Québec.

SUPER vente de Janvier COUPONS PLUS

TRICOTS de GILETS
-33 1/3 %
ouaté ou acrylique

TISSUS au MÈTRE
Automne - Hiver
de 20 à 50%
réduction

SPÉCIAUX sur
Ouatés et tricots de coton
à la lb.

OUATÉS UNIS ou IMPRIMÉS
1ère Qualité
6.99\$ mètre

NOUVEAUX TISSUS
POLAR FLEECE
60" X 90"

Velours Côtelés
-20%

Fil blanc en bobine
12000V - 7.95\$
24000V - 14.95\$
2000V - 2.99\$

Patrons BURDA
Collection
Printemps-été '89
-20%
avec achat
de tissus

AUTRES SUPER SPÉCIAUX EN MAGASIN

COUPONS PLUS

4809 LAVAL
583-4257

Pour moins cher!



Pour devenir membre du PARTI QUÉBÉCOIS de Mégantic-Compton

REPLIR ET RETOURNER CE COUPON À:
C.P. 103,
LAC-MÉGANTIC, G6B 2S5

(Joindre un chèque ou mandat-poste de \$5 à l'ordre du Parti Québécois)

AIDEZ-NOUS À GARDER LA LOI 101
"POUR UN QUÉBEC FRANÇAIS"

Bienvenue aux jeunes



JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Nom Prénom

Adresse

Comté Tél.:

Ci-joint 5\$ Autre don \$

DÉCES

La direction
et le personnel de l'Écho
offrent leurs plus
sincères condoléances
aux personnes
éprouvées par le deuil



Lac-Drolet, Qc Tél.: (sans frais) 1-800-567-6195

Les Pierres du Souvenir
pour graver en mémoire
vos chers disparus.

- Granit canadien et importé
- Équipement moderne pour la sculpture et le lettrage
- Service professionnel de lettrage au cimetière

Richard Michaud

représentant (819) 583-1080
(819) 549-2002

Audet

M. Aimé Bouchard

Le 7 janvier 1989 dé-
cédait au Centre hospi-
talier St-André de Lac-
Mégantic, à l'âge de 87
ans et 4 mois, M. Aimé
Bouchard de Audet.



Il laissé pour pleurer
sa perte ses enfants, gen-
dres et belles-filles: Ro-
se-Hélène (Bernadin Roy), Audet; Eugène (Thérèse
Béliveau), Audet; Marielle (Orpha Robert), Lac-
Drolet; sa belle-fille, Claire Therrien-Bouchard,
Audet; Ludger (Thérèse Robert) St-Gédéon; Car-
melle, Audet; Céline (Victor Robert) St-Gédéon;
Raymond (Lorraine Rodrigue), Audet; ses soeurs,
ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme Marie-
Berthe Stevens, Grande-Rivière, Gaspé; Antoinette
(Herménégilde Grondin), Audet; Hermina Beaulé-
Côté, Lac-Mégantic; Palmana Bouchard, Foyer
Jeanne-Mance; Laura Rodrigue, Audet; Cécile Ro-
drigues, Sherbrooke; Paul et Claire Rodrigue, St-
Sébastien; Odilon Rodrigue, St-Georges; Appoli-
naire Jacques, Lac-Drolet; ses petits-enfants: Jacin-
the Roy (Claude St-Pierre); Brigitte Roy (Yvon
Boucher); Marthe Roy (Richard Foley); Martine
Roy (Jacques Boulet); Jean-Yves Roy (Lise Fau-
cher); Renelle Roy; Alain Bouchard (Johanne La-
voie); Sylvie Bouchard (André Grenier); Mario et
René Bouchard; Ghislain Robert; Angèle Robert
(Michel Faucher); Sylvain Robert (Suzanne Ther-
rien); André Robert, Normand Robert (Johanne
St-Pierre); Vincent, Roger, Lise, Guy, Luc et Sté-
phane Robert; Denis Bouchard (Rolande Dupuis);
Frère Donald Bouchard, s.c.; Johanne Bouchard
(Bruno Morin); Robert Bouchard; Paulin Bouchard
(Michèle Nadeau) Dany Bouchard; Carole Robert
(Alain Poulin); Maryse Robert (Gilles Bégin); Suzie,
Isabelle, Diane et Simon Bouchard, ainsi que 30
arrière-petits-enfants et plusieurs autres parents,
neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de
Audet, le 9 janvier 1989. Le service funèbre a été
célébré par M. l'abbé Jean-Paul Fortier assisté de
MM. les abbés Marcel Jacques de Magog, Rock
Lachance et Raymond Drolet de Lac-Drolet, ainsi
que Roger Vachon de St-Gédéon.

Précédaient le cercueil, MM. Roger et Guy
Robert. Le cercueil était porté par MM.: Ghislain
Robert, Alain Bouchard, Mario Bouchard, Paulin
Bouchard, Jean-Yves Roy et Denis Bouchard.

À la famille éprouvée par ce deuil, nous offrons
nos plus sincères condoléances.

Lac-Mégantic

Jeanne D'Arc Baron

Le 20 décembre 1988
décédait au Centre hospi-
talier St-Joseph de
Lac-Mégantic, à l'âge de
60 ans, Jeanne D'Arc
Baron, demeurant à
Lac-Mégantic; elle était
la fille de Feu M. et
Mme Emmanuel Baron.



Elle laisse pour pleurer sa perte ses frères, ses
soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Mme
Marie Baron, Lac-Mégantic; M. Joseph Baron, Lac-
Mégantic; M. Mme Paul Poirier (Antoinette) Lac-
Mégantic; Mme Blanche Baron, Lac-Mégantic; Mme
Gérard Rouillard (Rita) Montréal; Mme Georges
Compton (Pierrette) Californie; M. Jean-Denis Ba-
ron (Gaby) Lac-Mégantic; M. Henri Baron, Lac-
Mégantic.

Les funérailles se sont déroulées le 21 décembre
1988 en la paroisse Notre-Dame de Fatima. Le
service funèbre a été célébré par M. le curé Morin.

Les porteurs étaient: MM. Gérard Poirier, Léan-
dre Lacasse, Ange-Émile Lacasse, Mario Lafontaine,
André Giroux, Jean-Luc Trépanier.

Nos plus sincères condoléances aux membres de
la famille éprouvés par ce deuil.



REMERCIEMENTS au
Sacré-Coeur pour faveur
obtenue. Que le Sacré-
Coeur de Jésus soit loué,
adoré et glorifié à travers le
monde pour des siècles et
des siècles. Amen. Dites
cette prière 6 fois par jour
pendant 9 jours et vos prières
seront exaucées même si
cela semble impossible. N'oubliez
pas de remercier le Sacré-
Coeur avec promesse de publi-
cation quand la faveur sera
obtenue.

(P) B.B.

Messe Anniversaire



Une messe
4è anniversaire
sera célébrée
à la mémoire de
Paul Bédard

samedi le 21 jan-
vier 1989, en l'é-
glise de Woburn
à 19h00. Parents
et amis sont invi-
tés à y assister
sans autre invi-
tation.

Son épouse
et ses enfants.

ERRATUM

Dans l'avis de décès
de **MME MARIA
BRETON**
de St-Rémi, paru
dans notre édition du
27 décembre 1988,
cette personne a été
oubliée. Il s'agit de sa
belle-soeur: Mme Ger-
maine Breton-Laplan-
te de Sherbrooke.
Nous nous en
excusons.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille
BARON
remercient bien sincèrement
le personnel du 3e étage du
Centre hospitalier St-Joseph
de Lac-Mégantic ainsi que
le Dr Brochu pour les bons
soins prodigués à
**Mlle JEANNE-D'ARC
BARON**
lors de son hospitalisation
dans cette institution.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS POUR FAVEUR OBTENUE.

Que le Sacré-Coeur de
Jésus soit loué, adoré
et glorifié à travers le
monde pour des siècles
et des siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour
pendant 9 jours et vos prières
seront exaucées, même si cela
semble impossible. N'oubliez
pas de remercier le Sacré-
Coeur avec promesse de publi-
cation quand la faveur sera
obtenue.

(P) C.L.

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS pour faveur obtenue

(P) C.L.



Centraide
Estrie

Sincères Remerciements

Vous êtes venus nombreux, parents et amis, pour
partager notre peine. Les mots ne peuvent suffire
pour exprimer toute notre reconnaissance pour les
nombreux témoignages de sympathie, lors du décès de

Mme Marie Rodrigue-Fillion

Votre présence et votre soutien, de quelque manière
que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort durant
ces heures pénibles.

Veuillez considérer ces remerciements comme
personnels.

Les familles
Fillion et Rodrigue

desjardins



AVIS DE
CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE
LA CAISSE POPULAIRE
STE-AGNÈS DE LAC-MÉGANTIC

Les membres de la Caisse popu-
laire Ste-Agnès de Lac-Mégantic
sont invités à participer à leur
assemblée générale annuelle qui
se tiendra le **dimanche 29 janvier
1989, à l'École Sacré-Coeur,
3800, rue Cousineau, Lac-
Mégantic.**

Les administrateurs de votre
coopérative d'épargne et de crédit
rendront compte à cette occasion
de leur administration.

On vous soumettra les états finan-
ciers de la Caisse populaire, on
procédera au partage des trop-
perçus et à l'élection de dirigeants.

Le Conseil d'administration

par: **Réginald Bourret**
Secrétaire

PARTICIPONS!

Tirage et goûter

Remerciements



Les enfants de M. Aimé Bou-
chard remercient sincèrement
toutes les personnes qui, soit par
offrandes de messes, fleurs, visite
au salon, assistance aux funé-
railles leur ont témoigné de la
sympathie lors du décès de

M. AIMÉ BOUCHARD de AUDET
survenu le 7 janvier 1989 à l'âge de 87 ans.

Un merci spécial au personnel des hôpitaux St-
Joseph et Frère André de Lac-Mégantic, pour les
bons soins prodigués à notre père lors de son hospita-
lisation.

Veuillez considérer ces remerciements de gratitude
comme personnels.

Messe 1er anniversaire



À LA MÉMOIRE DE
FERNAND GRENIER
décédé le 19 janvier 1988

En souvenir de
ce jour, une
messe sera célébrée
dimanche le 22 janvier
1989 à 9 heures 30 a.m., en
l'église Ste-Agnès de Lac-
Mégantic.

Parents et amis sont invi-
tés à y assister.

Son épouse Marina, ses
enfants Fernand Jr et Éric

DESTINATION VOYAGE

BON VOYAGE



LA PERLE NOIRE DES CARAÏBES

Haïti

Visiter Haïti est une expérience sensationnelle... Une aventure dans un pays ami, où l'hospitalité est une tradition. L'ambiance haïtienne est un mélange de sites merveilleux... de sons exotiques... de goûts et de parfums envoûtants. Voulez-vous connaître Haïti? Demandez à un poète ou à un artiste ou à quelqu'un qui y est allé plus d'une fois... l'allégresse de ce pays obsédant ne se traduit pas en faits et en chiffres.

aux légendes d'une nation, la deuxième république indépendante en occident, la première république noire indépendante au monde. Le courage et la détermination de ce peuple... ses luttes constantes pour conserver son indépendance... les instants de suprême victoire sont son patrimoine.

BREF HISTORIQUE

En 1492, lorsque Christophe Colomb découvrit Haïti, l'île était habitée par les Arawaks, une tribu d'indiens doux et pacifiques. Il furent tués par centaines par les armées espagnoles en

quête de richesses. Les français succédèrent aux Espagnols et firent venir des esclaves africains pour travailler aux plantations. Durant l'une des plus grandes batailles de tous les temps pour l'indépendance, les esclaves se libèrent de leur joug et les armées de Napoléon furent finalement évincées du pays. Ceci mettait fin à deux cents ans de domination française et établissait les bases de la nouvelle république indépendante et moderne qu'est devenue Haïti.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIE

Haïti occupe une superficie de 10,714 milles (27,700 kilomètres carrés) dans la partie ouest de l'île Hispaniola.

deuxième plus grande île des Caraïbes. L'atlantique baigne la côte nord de l'île; la mer des Caraïbes, la côte sud. Deux péninsules montagneuses s'étendent à l'ouest comme les pinces d'un crabe géant entourant partiellement le golfe de la Gonâve. Dominant le tout, trois chaînes de montagnes dont la principale, la Cordillère Central ou Montagne Cibao, coupe l'horizon au nord des péninsules. Les plus hautes cimes s'élèvent à 8,000 ou 9,000 pieds au-dessus de la mer. Haïti est un mot indien signifiant "hautes terres". En plus d'une profusion de fleurs, de palmiers et de plantes, les montagnes regorgent d'arbres de toutes essences, incluant l'acajou, le pin et le bois de campêche.

Tout est directement rattaché à l'histoire de ce pays, aux traditions et



C'EST ENCORE BEAUCOUP MIEUX EN HAÏTI

CLUB VOYAGES Alliance

OPTEZ POUR LE VÉNÉZUELA LE DORAL BEACH

RÉSERVEZ TÔT
À Puerto La Cruz (Vénézuéla)

2 départs groupe de deux semaines aux dates que vous avez demandées: 17 février et 3 mars.

PRIX INCLUANT: Taxe d'hôtel et taxe d'aéroport canadienne.

17 FÉVRIER		
CH. À 2 PERS. 1328\$	SUITE À 2 PERS. 1478	SUITE À 4 PERS. 1278
3 MARS		
CH. À 2 PERS. 1198\$	SUITE À 2 PERS. 1348\$	SUITE À 4 PERS. 1148

Endroit où le coût de la vie est le plus bas. Formule club avec animation. Plusieurs choix de table à partir de 4,00\$ can. le repas. Plus de 100 personnes sont revenues enchantées en '88. Les places sont très limitées. GROUPE DE LAC-MÉGANTIC.

NOUS ACCEPTONS LES FRAIS D'APPEL

Carrefour Frontenac. Thetford Mines (418) 338-2158.

124, Notre-Dame nord. Thetford Mines (418) 338-4645.

Place centre-ville St-Georges (418) 228-8081.

TOUT VOS PRODUITS SOUS UN MEME TOIT



VOICI VOTRE "PASSEBEAUTÉ"

- Lotion de bronzage
- Crèmes hydratantes
- Produits pour les soins du corps
- Produits d'hygiène
- La santé est un bien précieux
- Conservez-la pour maximiser
- Les joies de vos vacances À l'étranger

JEAN COUTU

5256 Frontenac Lac-Mégantic 583-2123

AVANT DE BOUCLER LA VALISE...



VOYEZ AUX DERNIERS PRÉPARATIFS

- VALISES DE TOUTES GRANDEURS
- MAILLOTS DE BAIN POUR ELLE ET LUI
- TENUES SPORT-CROISIÈRES

VOYAGEZ EN BEAUTÉ AVEC

SHIER LTÉE

5200 rue Frontenac
Tel.: 583-2404
LAC-MÉGANTIC

Entrée arrière donnant sur un vaste stationnement asphalté.



Opti-Centre Enr.

REPARATION D'APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES ET AUDIO-VISUELS

Ghislain Carrier

Tél.: (819) 583-5362

4764 rue Laval
LAC-MÉGANTIC

LA DETENTE DU CORPS AVANT LE DEPART



CENTRE DE DETENTE
Magy-Forme Enr.

ELECTRO STIMULATION MUSCULAIRE
SAUNA — BRONZAGE U.V.A.
APPAREILS DE MASSAGES
HOMMES ET FEMMES

6601 SALABERRY

Manon Rodrigus, Prop. LAC-MÉGANTIC.

TEL.: (819) 583-4534

APPARAISSEZ SOUS VOTRE MEILLEUR VISAGE

institut de beauté
Joliane

ESTHETIQUE
ELECTROLYSE
3448, Agnès
Lac-Mégantic
SUR RENDEZ VOUS

(819) 583-4262

socio-culturel... socio-culturel... socio-culturel..."

En spectacle, le 28 janvier à Montignac

Pierrot Fournier chante Jacques Brel

Voilà 10 ans déjà que nous quittait l'un des plus grands compositeurs interprètes de la chanson française: Jacques Brel.

Pierrot Fournier interprète Brel avec générosité et talent, de la même façon qu'on peut parler d'interpréter Molière, Shakespeare, Mozart et Beethoven, Gershwin.

Début de la saison samedi le 28 janvier à la Polyvalente.

Le Comité culturel Mégantic est heureux de débiter la seconde partie de la saison 88-89 samedi le 28 janvier prochain à 20h30 à la polyvalente Montignac avec un spectacle qui a connu un succès constant depuis quatre ans.

Pierrot Fournier allie ta-

lent, charme et profonde connaissance de l'oeuvre de Brel pour faire revivre le "grand Jacques", dont le répertoire fut et est toujours autant aimé.

Sans chercher à imiter, il s'imprègne tant de Brel qu'on croirait ce dernier presque vivant, là, avec nous; Fournier qui compte plus de dix ans de métier a d'abord été stimulé par un amour inconditionnel de la chanson française. Inspiré par la force des textes de Brel et de sa personnalité, Fournier pousse plus loin que la simple interprétation; il a développé une sorte de jeu théâtral qui, à son avis, incarne bien le personnage.

Amsterdam, Les Bons, La Quête, L'inévitable, Ne me quitte pas, les

grandes chansons sont là. C'est toute la poésie et la musique d'une oeuvre mûre qui transcende le temps qui vous donne autant aimé.

Soyez nombreux à vous replonger ou à découvrir l'immensité du grand poète Brel et de l'excellent interprète qu'est Pierrot Fournier.

Les billets sont en pré-vente à compter du 16 janvier à 10.\$ (1.\$ de rabais pour les membres jusqu'au 22 janvier) adultes et 6.\$ pour les étudiants à la Librairie Emma.

Programmation Hiver-Printemps 89.

Vous recevrez dans les jours qui suivent la programmation qui vous réserve d'autres surprises com-



Pierrot Fournier chante Brel... et lui ressemble un peu aussi.

me Richard Séguin, Pauline Martin, Marcel Leboeuf, Nicole Leblanc, Gilles Pelletier, Le groupe Sanguin,

de la chanson classique, de la musique sud américaine et nouvel-âge, et du théâtre pour enfants.



A LIVRE OUVERT

"Hier, les enfants dansaient"

Gratien Gélinas
138 pages
11.95 \$

Cette pièce de Gratien Gélinas nous trace le tableau d'un affrontement de caractère politique à travers un drame humain et familial.

Séparation et fédéralisme, deux options opposées incarnées par le père et fils. Conflit de deux générations où le Québec politique des années soixante sert de décor.

Willow

Wayland Drew
251 pages - 21,95 \$

D'après un scénario de Bob Dolman et une histoire de George Lucas.

En des temps fort reculés, sur une terre mythique où la magie fait partie de la vie quotidienne, vit Willow, un petit fermier qui rêve de sorcellerie...

Un jour, Willow trouve au


bord de la rivière, un bébé: une petite fille qui appartient à la race des Daikinis.

Une ancienne prophétie a annoncé qu'une petite fille Daikini portant un étrange tatouage sur le bras naîtrait un jour pour anéantir la grande diablesse Bavmorda, Reine de Nockmaar et mettre ainsi fin à son règne de terreur... à moins que Bavmorda ne parvienne à tuer le bébé avant!

Wayland Drew, l'auteur, a su déjouer les pièges de la "novellisation": son Willow est un véritable roman, un récit de "fantasy" mené tambour battant, qui passe avec un parfait naturel d'une ambiance de sourde menace à un climat de comédie, entre deux scènes de bataille haletantes.

L'intrigue est fertile en rebondissements et le suspense ne faiblit jamais. L'écriture est vive et pleine d'humour.

Un beau cadeau pour les adolescents... et pour les autres.



PSYCHOLOGIE DE LA VIE QUOTIDIENNE

Par: Louise Chaput, psychologue

Sexualité et ménopause

Pour terminer cette série d'articles portant sur la ménopause, j'ai l'intention d'aborder un sujet un peu plus à controverse (tout à fait indiqué dans les froidures de janvier), soit celui de la sexualité. Est-il vrai par exemple, que bien des femmes se montrent particulièrement désintéressées par "la chose" à ce moment précis de leur vie? Ou ne choisiraient-elles pas plutôt de mettre fin à des rapports sexuels de tout temps insatisfaisants, voire même décevants? Difficile à trancher, chaque cas étant bien sûr tout à fait particulier: certaines femmes ont des troubles relatifs à leurs menstruations on ne peut plus réels: Règles prolongées, hémorragies fréquentes, maux de ventre, chaleurs intempestives sont le lot, à un moment ou à un autre de la plupart des femmes au milieu de la vie. Dans un tel contexte, pas étonnant qu'on souhaite distancier au maximum la fréquence des rapports sexuels avec son partenaire. Il y a aussi bien sûr cette fameuse question de lubrification vaginale dont fait largement état la littérature médicale. En fait ce qui se passe, c'est que les parois du vagin s'amincissent au moment de la ménopause, suite à une insuffisance hormonale, ce qui amène une diminution des sécrétions vaginales au

moment du coït: les deux partenaires sont nécessairement affectés par cette situation, ressentie comme un manque de stimulation de part et d'autre et dévalorisante pour les deux. De fait, si les médecins sont très informés de ce phénomène, c'est justement parce que leurs patientes s'en plaignent, à juste titre d'ailleurs... sauf que cet amincissement de la paroi vaginale n'est pas à ce point généralisé chez toutes les femmes, mais chez certaines seulement: pour bon nombre d'entre nous ce phénomène a lieu sans pour autant entraîner nécessairement une diminution des sécrétions; mais le problème, c'est que les médecins entendent un seul son de cloche: celui des rapports sexuels devenus douloureux parce que non lubrifiés. Avez-vous déjà entendu parler de femmes qui seraient allées se plaindre à leur médecin d'une vie sexuelle satisfaisante? Bien sûr que non, le médecin sera le dernier à le savoir. Autrement dit, les médecins, à cause de leur

rôle, évidemment, ont une vision déformée de la sexualité des femmes, particulièrement au moment de la ménopause... à moins d'avoir une source d'information "éclairée" (une mère, une soeur, une épouse) qui saurait donner un autre son de cloche! Avez-vous déjà entendu parler par exemple d'une augmentation de la libido chez les femmes, une fois leur ménopause passée? C'est pourtant le cas, et personne ne va consulter pour un tel motif, n'est-ce pas?

En fait, ce qu'on est de plus en plus à même de comprendre, c'est que la régularité des rapports sexuels joue un rôle important dans le plaisir: c'est un peu le principe des saucisses Hygrade: la fréquence augmente la satisfaction, et la satisfaction augmente la fréquence. Et cela est vrai peu importe l'âge, à vrai dire: si une femme a des rapports sexuels satisfaisants et réguliers (incluant la masturbation) il y a beaucoup plus de chances que son corps se montre coopératif et complaisant, ménopause ou pas, sécheresse vaginale ou pas. Si parmi mes lectrices il se trouve des femmes trop jeunes pour être ménopausées mais qui ont vécu de longues pé-

riodes de célibat ou de continence sexuelle, elles sauront de quoi il en retourne. Et pour finir ajoutons qu'il existe des crèmes vaginales (type K-Y) ou même des crèmes à base d'oestrogène en hormonothérapie qui peuvent très bien pallier à une déficience temporaire du vagin côté sécrétions... à condition que le coeur y soit, bien entendu!

À vrai dire, quand des femmes se disent peu intéressées à faire l'amour, il faudrait peut-être comprendre: peu intéressées au type de sexualité qui leur est offert; on pourrait miser plutôt sur l'espoir qu'en présence d'un partenaire sensible et compréhensif, leur corps pourrait redevenir sensible aux caresses et au désir dont il fait l'objet à tout prendre, autant miser là-dessus que sur la loterie!

Car leurs partenaires sont les grands perdants eux-aussi dans cette situation: on sait par exemple

752 763

PERSONNES RAFFOLENT DU CURLING AU CANADA



Pour tout le monde, pour la vie!

UNIGLOBE

VOYAGES SARTIGAN inc.

Francine Maranda
Agent extérieur
Lac-Mégantic et environs
Rés.: (819) 583-4403


10500, 1ère Avenue
ST-GEORGES EST
Beauce
G5Y 6X8
Tél.: (418) 228-2747



3680 St-Alphonse
Lac-Mégantic
G6B 1M9

Francine Maranda Comtois
(819) 583-4403

Tél.: (819) 652-2031




LES EXCAVATIONS

ANDRÉ FILLION enr.

- Gravier • Excavation • Terrassement
- Travaux agricoles octroyés
- Champs d'épuration • Fausses septiques

195, rang 10 ST-SÉBASTIEN

Tous les SAMEDIS de JANVIER

ORCHESTRE Les VARIÉTÉS

À LA SALLE "LA MARTINIQUE" SAINT-SÉBASTIEN

GUY RICHARD, propriétaire
Salle de réception - Banquets
Noces - Bar-Salon

COMPOSEZ: (819) 652-2033

TECHNIQUE NADEAU

Aimeriez-vous recouvrir la santé et être en forme?

Pratiquez la technique NADEAU à tous les jours



Claudette Therrien
professeur diplômée

cours débuteront cette semaine au sous-sol de l'église Ste-Agnès

Pour info. ou inscription: 583-2592

5256, Frontenac, Lac-Mégantic - 583-2123

LES PRIX **AA** JEAN COUTU

CHOCES

Ouvert 7 jours, 7 soirs, tous les week-ends



PAPIER HYGIÉNIQUE
2 épaisseurs
Blanc
seulement
Format 8
rouleaux

1.88



PEPSI ou 7-UP
Boisson gazeuses
Régulières ou diètes
Format 2 L

REMBOURSEMENT POSTAL
de 2.00 \$ avec ce coupon

3/2.59

AU CHOIX

Avec rabais postal

Sans coupon rabais postal **3/4.59***

* Valable du 15 au 21 janv. '89
* Limite 1 coupon par adresse postale.

Au consommateur pour remboursement: postez à:
Ridensco, C.P. 128, Longueuil, P.Q.
J4K 4X8 avec vos noms et adresse
ainsi qu'une preuve d'achat

100050



CHIPS
Nature, B.B.Q.
ou ondulées
Format 200 g

AU CHOIX

.69



CLOSE-UP
Dentifrice en tube
Rouge ou vert
Format 100 ml

.89

AU CHOIX



REPLACE UN REPAS COMPLET

NUTRI-BAR

POUR MAIGRIR
OU RESTER MINCE

Substitut
de repas pour régime
amaigrissant
chocolat, café
ou arachides
Format 390 g
(6 tablettes)

5.88

AU CHOIX



SUPRÊME
Crevettes
Format 113 g

.99



SURF
Détergent en poudre
pour la lessive
Format 6L

Format 6L
Vérifiez la performance
Vérifiez le prix.

2.99



personnelle

CRAYON KHOL
Couleurs
assorties

1.59

AU CHOIX



LADY SARAH
Gaufrette enrobées
de chocolat
Format 23 g

9/99



FRENCH FORMULA
Fixatif en aérosol
Formules assorties
Format 200 g

1.88

AU CHOIX



FLORIENT
Purificateur d'air
Fragrances assorties
Format 170 g

2/1.44

AU CHOIX

On trouve de tout... même un ami



* Limite 3 par client
* Valable du 15 au 21 janvier '89

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valables au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix. Mille Excuses! Le texte prévaut en tout temps. Illustrations à titre indicatif seulement. À Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette verte dans nos succursales. lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche sauf Ontario et Nouveau Brunswick. Pas de vente aux marchands.